

Saint-christophe SUR DOLAIZON

Bulletin Municipal

Janvier 2021

N° 24





CHARLES & VIGOUROUX
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

FINITION • ISOLATION • FAÇADE




AVANT
APRES

www.charlesetvigouroux.fr
LANGÉAC • BRIVES-CHARENAC
contact@charlesetvigouroux.fr
04 71 77 00 77

TRAVAUX PUBLICS
SARL
SAGNARD
Raymond et fils

43700 ARSAC-EN-VELAY
Tél./Fax 04 71 08 81 25 - Port. 06 14 68 98 16

BRASSERIE LES PORTES DU VELAY
Montagnac 43370 SOLIGNAC SUR LOIRE
PASCAL Sébastien - ESPAGNON Cécile

*Ouvert du lundi au vendredi midi et soir
ainsi que le samedi et dimanche midi*
Menu à partir de 13 euros

Groupe sur réservation
04-71-04-02-23 ou
06-28-35-91-59
sebastien.pascal10@sfr.fr



Électricité
CHANDÈS

Particulier - Industrie - Agricole - Tertiaire

Z.A. de Nolhac - 43350 Saint-Paulien
Tél. 04 71 02 92 38
Fax 04 71 02 17 88
jccelec@orange.fr

Courant fort et faible - Dépannage - Éclairage public



DANIELS
Christophe

Taxi

Solignac/Loire • ST Christophe/Dolaizon • Cussac/Loire

Transports médicaux assis
TAP - Toutes distances...
Hospitalisations, Consultations, Dialyses, Rayons...

Tél. 04 71 03 10 12
rue des Fayes 43370 Solignac sur Loire

GARAGE *Robert Béranger*

Mécanique
Électronique




Réparation toutes marques - Tél. 04 71 03 90 10

43370 ST-CHRISTOPHE-SUR-DOLAIZON
Tél. 04 71 03 90 10
E-mail : robert.beranger@free.fr

AUBERGE DU
GRAND CHEMIN

Julie & Julien
BONFILS

04 71 03 18 99
06 12 68 92 86

RESTAURANT
EPICERIE
GROCERIES
DEPÔT DE PAIN
BREAD

12, rue de la Mairie
43370 St Christophe/Dolaizon

le midi du mardi au dimanche
et le samedi soir

DIDIER BAY

Toutes communes
Transport
et réception de corps
Organisation d'obsèques

**Nouveau
2 adresses !**

Pompes funèbres
Chambres funéraires
Monuments funéraires

ZA Taulhac
16, rue Jean-Brenas- 43000 Le Puy-en-Velay
Parking du cimetière
43490 **COSTARROS**



POMPES FUNÈRES BAY

04 71 03 90 12 - www.chambrefunerairebay.com



Mesdames, messieurs, chers amis,

Nous voici à l'aube d'une nouvelle année, après toutes les épreuves que nous avons traversées en 2020, une année éprouvante sanitaire, économiquement et psychologiquement, j'ai une pensée particulière envers nos concitoyens qui en ont particulièrement souffert. Cette pandémie a bouleversé en profondeur nos habitudes de vie et chaque jour, nous avons dû nous adapter à de nouvelles mesures (école, manifestations, déplacements, gestes barrière...), je souhaite que tous les efforts que tous ensemble nous avons fournis, ainsi que les avancées médicales, permettent à chacun de retrouver une vie normale, sachez que la mairie reste à vos côtés en cas de difficultés et en particulier aux côtés de nos aînés.

Ce début d'année 2020 a été marqué aussi par le renouvellement du conseil municipal, il est vrai que ce scrutin a été perturbé par la crise, néanmoins, vous nous avez donné votre confiance à une large majorité pour les six prochaines années. Aussi, au nom de toute mon équipe, je vous en remercie et soyez assuré que nous continuerons à apporter à la commune les services que vous êtes en droit d'attendre.

Nos commerçants, artisans, enseignants, agriculteurs, associations et professionnels de loisirs... ont aussi beaucoup souffert, de nombreuses manifestations ont dû être annulées, espérons que 2021 soit l'année de l'activité et de la solidarité sous toutes ses formes et nous permettent de retisser nos liens sociaux et de relancer le dynamisme de notre commune.

Malgré toutes ces contraintes, la municipalité et son personnel communal ont continué à œuvrer au développement de Saint-Christophe par les réalisations suivantes, malgré quelques retards sur certains investissements :

- réfections des parapets des ponts de Freycenet ainsi que des chemins aux Grèzes, Fangeas-Jabier, Tallobre...
- application d'enrobé route des 4 chemins, Freycenet Naves, rues de Dolaizon et Eycenac,
- tranche 2 à Jabier, enfouissement des réseaux et des lignes électriques,
- début d'installation de protège conteneurs à poubelles,
- maison Villesèche, restauration complète du 1^{er} et 2^e étage (livraison en mars 2021).

Quelques achats indispensables :

- barrières vauban, débroussailleuse, meuleuse, jalons pour routes enneigées, armoire positive pour la cantine ainsi qu'une pelleteuse 5T (l'achat de cette dernière a été mutualisé avec la commune de Vals).

Quelques faits marquants nous rendent optimistes pour l'avenir :

- arrivée du cabinet kiné et ostéopathe M. Champoux et M^{me} Prades (installation au 2^e étage de la maison Villesèche en février),
- arrivée également du dancing "L'Air du temps" à l'Odysée,
- la révision de notre PLU,
- enfin et ouf, le lancement du chantier du parc solaire portée par la société Boralex.

Déjà 2021 s'annonce riche pour le développement de notre territoire, de nombreux projets devraient être entérinés dont voici les principaux :

- le changement de chaudière aux logements de la cure par une pompe à chaleur,
- le renouvellement de la borne camping-car avec paiement carte bancaire,
- la limitation de la vitesse au village de Tallobre,
- la vidéoprotection de nos bâtiments publics,
- l'installation d'une véranda à la mairie qui isolera l'entrée et réservera un meilleur accueil au public,
- le lancement de la 1^{re} tranche de travaux de restauration de l'église,
- le projet d'un nouveau lotissement, l'accueil de nouveaux habitants est indispensable et primordial pour notre développement (école, commerces, marché, pôle santé...),
- la recherche de professionnels de la santé (médecins, dentiste...) au 1^{er} étage maison Villesèche.

Le nouveau conseil municipal a mis en place une commission patrimoine qui aura en charge sa mise en valeur par l'entretien, la restauration et s'attachera à le faire connaître.

Nous resterons également vigilants aux incivilités qui nous « pourrissent » la vie. Je pense principalement aux décharges sauvages, au non-respect de notre espace public et de nos chemins.

Nos concitoyens et nos nombreux visiteurs sont les premiers ambassadeurs de la mise en valeur de notre commune, mais ils se doivent aussi de respecter son environnement.

Le contexte sanitaire ne me permet pas de pouvoir vous réunir pour la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux, croyez-moi, j'en suis désolé, mais sachez que je suis à votre disposition en mairie pour toutes questions ou interrogations. Mes collègues du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2021, bonne santé, prenez soin de vous..

Daniel BOYER



Horaire d'ouverture de la mairie :

Jean-Claude BARBIER - Fabienne FALGON

Lundi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h - Mardi : 8 h 30 à 12 h

Mercredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Jeudi : 8 h 30 à 12 h - Vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Tél. 04 71 03 10 78 - Fax 04 71 03 17 29

Adresse mail : mairie.saint-christophe.sur.dol@wanadoo.fr

Site internet : www.st-christophe-sur-dol.com

Permanences du maire :

Daniel BOYER vous reçoit :

Mardi : 8 h 30 à 12 h - Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Sur rendez-vous les autres jours.

AUTRES SERVICES

Agence postale communale

Fabienne FALGON

Tous les matins de 8 h 30 à 12 h du lundi au vendredi.

Un ordinateur de La Poste, avec accès internet, et son imprimante sont à votre disposition dans votre agence postale communale. Ce service est gratuit, vous pouvez en disposer aux horaires d'ouverture de la mairie.

Cabinet de kinésithérapie et d'ostéopathie

Prise en charge conventionnée : avec prescription médicale au cabinet ou à domicile. Prise en charge hors-convention : en accès direct, non remboursé par la sécurité sociale. - Ostéopathie - Micro-kiné - Bilan du sportif.

Marion PRADES-CHAMPOUX, kiné : 06 18 75 17 28

Jérôme CHAMPOUX, kiné, ostéopathe : 06 09 15 48 12 - physiovelay@gmail.com

En attendant la fin des travaux de la maison médicale (12, rue de la mairie), les thérapeutes seront installés dans la petite salle de réunion de la salle polyvalente de Saint-Christophe.

Cabinet d'infirmiers du Dolaizon

Le cabinet d'infirmiers est situé dans le local situé au rez-de-chaussée de la mairie. Tél. 04 71 05 02 88.

Anne-Charlotte DUFOUR-GILLES,
infirmière diplômée d'État

Laura POUILLE, infirmière diplômée d'État

Arnaud VIGOUROUX, infirmier diplômé d'État

Ils sont à votre disposition pour vous apporter des soins de qualité. Le cabinet est ouvert 7 jours sur 7, les soins peuvent se faire à domicile ou au cabinet sur rendez-vous.

ADMR

4, rue des Iris - 43370 St-Christophe-sur-Dolaizon

Tél. 04 71 57 53 98 - Mail : info.bains@fedede43.admr.org

Horaires ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 11 h.

Assistante sociale

Madame Suzanne MAQUART - 04 71 07 41 80

Permanences sur rendez-vous :

- mardi de 9 h à 12 h : mairie de Solognac-sur-Loire,

- jeudi de 9 h à 12 h : mairie de Cussac-sur-Loire (Malpas).

Bibliothèque

Responsable : Auguste CHAURAND

Jeudi pour l'école, vendredi 11 h - 12 h,

tous les samedis 11 h-12 h.

Point relais jeux

1^{er} vendredi de chaque mois : 16 h 30 - 18 h 30

Relais assistantes maternelles intercommunal "Le petit ours"

Responsable : Mylène PÉLISSIER - 06 74 53 88 71

mylene.pellissier@lepuyenvelay.fr

Permanences :

- mercredi : 8 h 45 à 12 h en mairie de Cussac-sur-Loire,

- vendredi : 8 h 45 à 12 h au centre Roger-Fourneyron au Puy-en-Velay.

Les assistantes maternelles de Saint-Christophe :

Annie IMBERT : Tallobre - Catherine BIANCHI : Lic

Martine SCHAER : 9 impasse des mésanges,

Responsable : Mylène PÉLISSIER : 06 74 53 88 71

mylene.pellissier@lepuyenvelay.fr

Crèche

Possibilité de contacter directement la référence technique

Agnès ALLART au 07 86 11 82 64

7a, rue des écoles - Malpas - 43370 Cussac-sur-Loire

04 71 01 57 63 - creche.lespetitspas@fedede43.admr.org

École publique Jacques-Brel

Amandine DOUCE, directrice

ecole.j-brel@wanadoo.fr - Tél. 04 71 03 16 29

Défibrillateurs

Deux défibrillateurs (DAE) sont à la disposition du public sur la commune : le premier est à l'extérieur de la salle polyvalente, le deuxième est à l'intérieur du vestiaire du terrain de foot de la zone artisanale.

Fourniture des repas

L'ESAT « Les Horizons » prépare et livre les repas servis à la cantine de l'école. Dans ce cadre, il est possible pour d'autres personnes de la commune de venir chercher un plateau repas à la cantine pour la somme de 5,40 €. Voir les modalités d'inscription auprès de la mairie.

Réseau de distribution de l'eau

Pour tout problème ou toute question sur le réseau de distribution de l'eau, inutile de contacter la mairie, appeler directement le syndicat de gestion des eaux du Velay : 04 71 02 12 13. En dehors des plages horaires de bureau, patienter en attente du transfert de l'appel vers la personne de permanence. Possibilité de télécharger l'application « illiwap » : <https://www.illiwap.com/>

Transport à la demande

Un service de transport à la demande est mis en place par l'agglomération du Puy-en-Velay, le samedi matin (service TUDIP) :

Départ Saint-Christophe-sur-Dolaizon (mairie) : 8 h 50

Arrivée Le Puy-en-Velay (Michelet / Pôle intermodal) : 9 h 10

Retour du Pôle intermodal ou Michelet : 12 h

Réservation impérative auprès de la boutique TUDIP, avant vendredi 12 h : 04 71 02 60 11.

Conditions tarifaires identiques au réseau TUDIP : ticket vendu par le chauffeur.

CCAS (centre communal d'action sociale)

Ses missions sont nombreuses et importantes : aides d'urgences, secours personnalisés, informations sur les droits et dispositions existantes (micro-crédit, aides diverses, allocation simple, lien avec les services sociaux...). En cas de besoin, contacter la mairie qui fera suivre au CCAS.

Attention : la commune de Saint-Christophe est en recherche d'assistantes maternelles, si vous êtes intéressées contactez la mairie.



Reconnaisances

PARAN Arthur Valentin Noël et RAX Marie	29/01/2020
MASSEBŒUF Cédric et CECCATO Charlène, Hélène, Virginie	09/04/2020
CICERON Yohann	25/05/2020
COSTE Julien	10/08/2020



Mentions de naissance



PAUCHET Mathéo, Dominique, Frédéric, né à Le Puy-en-Velay	16/01/2020
BOYER BERNARD Cassidy, née à Le Puy-en-Velay	17/01/2020
BÉRANGER Lorenzo, Mario, né à Le Puy-en-Velay	27/01/2020
PARAN Hannah, Belle, Hélène, née à Le Puy-en-Velay	22/02/2020
GOURGOT Eliott, né à Le Puy-en-Velay	16/03/2020
WEISS Peter, Patrick, né à Le Puy-en-Velay	03/06/2020
MASSEBŒUF Jules, Roland, Marcel, né à Le Puy-en-Velay	15/07/2020
CICÉRON Alicia, née à Le Puy-en-Velay	22/07/2020
COSTE Éli, Jules, Pierre, né à Le Puy-en-Velay	06/09/2020

Mariages

RANC Cyrille et BOYER Émilie, Aurélie	08/08/2020
---	------------

Avis de décès (personnes décédées sur la commune)

FABRE Yvonne, Céline, veuve ROME	17/04/2020
ROBERT Daniel, Étienne	25/10/2020

Transcriptions de décès

(habitants de la commune mais décédés hors commune)

LYOTARD Daniel, Louis	19/01/2020
LONJON Alain, Lucien	01/03/2020
SÉJALON Marthe, Marie, Eugénie, veuve PRADES	09/04/2020
BERTRAND Auguste, Jean	09/11/2020
GOUDARD Martine, Marie, Florence, Alphonsine, épouse SOLEILHAC	16/11/2020

Personnes décédées inhumées au cimetière n'habitant plus la commune

CHABANON Marcel
TALLOBRE Marie, Augusta, Andrézie, veuve GAGNE
VISSAC Pierre



* Malgré toute l'attention que nous portons à l'établissement de l'état civil une omission est toujours possible, merci de nous excuser et de prévenir le secrétariat de Mairie qui fera un rectificatif sur le prochain bulletin.



Budget 2020 (prévisions)

Définition et principes (rappel) :

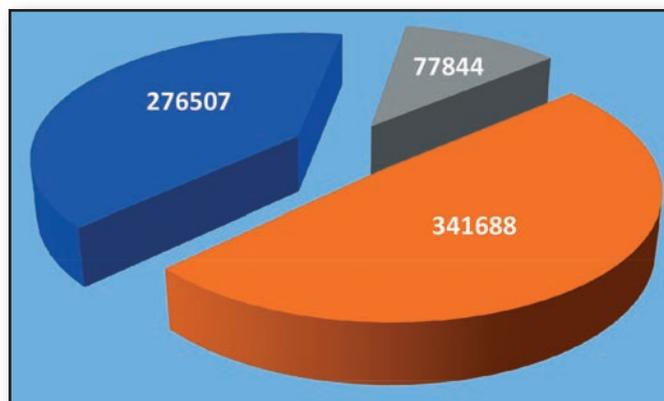
Le compte administratif constitue le « compte rendu » de la gestion du maire pour l'exercice écoulé. Il retrace les ouvertures cumulées modificatives de crédits en dépenses et recettes votées par le conseil municipal, les dépenses et recettes effectuées par le maire au cours de l'exercice et constate les résultats comptables. Résultat définitif 2019 : 209 495,04 €. Résultats prévisionnel 2020 : 155 939 €. Ce résultat est affecté au budget d'investissements de la commune.

Dépenses prévisionnelles 2020 : 696 039,00 €



- : Charges à caractère général : achats de matériel, équipements, travaux, entretien, énergies, redevances, intérêts financiers...
- : Charges de personnel et frais associés : salaires et cotisations sociales.
- : Virement à la section investissement : la différence entre les recettes et les dépenses est affectée aux travaux (voirie, rénovation, réalisations immobilières...).

Recettes prévisionnelles 2020 : 696 039,00 €



- : Impôts et taxes (contributions directes) : taxes foncières (186 000 €), taxes d'habitation restantes (24 000 €) compensation par l'État de la suppression progressive de la taxe d'habitation (100 000 €), contribution Com d'agglo et taxe additionnelle (31 688 €).
- : Dotations et participations : DGF (dotation globale de fonctionnement), dotation forfaitaire, de ruralité, de compensation.
- : Produits divers : revenu des immeubles (locations, logements, salle polyvalente), redevances funéraires, cantines...

Investissements : budget prévisionnel 2020 en €

Recettes prévisions		Dépenses prévisions	
Affectation résultat 2019	209 495,04 €	Remboursement emprunt + EPF (capital)	95 000,00 €
Virement prévisionnel fonctionnement 2020	155 939,00 €	Voirie (chemins, voies communales)	225 000,00 €
Fond compensation TVA (n-2)	5 086,00 €	Acquisitions matériels	40 000,00 €
Taxe aménagement	10 000,00 €	Remboursement dépôts et cautionnement	1 000,00 €
		Frais PLU	6 360,00 €
		Église (maîtrise d'œuvre travaux tranche 1)	5 000,00 €
		*Déficit investissement reporté	15 944.58 €

* La différence entre recettes et dépenses dépend des écarts entre les prévisions et les réalisations effectuées et sera ajustée en fin d'exercice. Le déficit investissement reporté résulte du décalage entre paiement des dépenses et encaissement des subventions.

Le budget 2020 a fait l'objet d'une discussion et d'un vote par le conseil municipal le 8 juin 2020. Il faut souligner que depuis sa mise en place en 2014, le conseil municipal n'a procédé à aucune augmentation des taux d'imposition communaux.

Le nouveau conseil s'inscrit dans la continuité de l'ancien et reconduit son choix de ne pas peser plus sur la fiscalité locale, en recherchant la réalisation d'économie sur le fonctionnement (contrat d'assurance, de maintenance...), en agissant sur la négociation au plus près des coûts liés aux travaux et en sollicitant l'obtention de subventions pour diminuer le poids des investissements.

La suppression de la taxe d'habitation ne devrait pas avoir d'impact immédiat sur nos recettes si l'on en croit les engagements pris d'une compensation par l'État à l'euro près. Toutefois, cela revient à figer cette part de recettes importantes pour la commune si aucune revalorisation de cette compensation en lien avec de nouvelles constructions n'était envisagée et conduit également à diminuer les recettes propres de la commune qui ne sont plus que de 30 % et donc, à conditionner 70 % des ressources indispensables à son fonctionnement et de son développement au bon vouloir des pouvoirs publics.

Les dépenses d'investissement 2020 sont affectées pour une part importante (60 %) aux travaux de voirie (plus de 35 km de voies communales et un réseau important de chemins ruraux à entretenir) et pour une autre part, aux projets de développement :

- aménagement du multiple rural et du pôle santé,
- acquisition de matériel et remboursement d'emprunts (capital).

Pour 2021, en plus de la voirie, de nouveaux projets se profilent :

- Lancer la construction d'un lotissement dès l'adoption du PLU pour favoriser l'installation de nouveaux habitants : l'augmentation de la population est garante de la vitalité de la commune comme du maintien de l'école, de nos commerces et de l'artisanat.
- Aménagement du terrain de la zone artisanale de la Prade.
- Mise en sécurité des bâtiments publics.

Rappel : le budget des communes et autres budgets (ex : centre communal d'action sociale) doivent être votés au plus tard le 31 mars, sous condition de disposer des informations budgétaires transmises par les services de l'État ou cas de force majeure comme cette année. Les crédits inscrits sont prévisionnels et peuvent faire l'objet d'adaptations votées par le conseil municipal (décisions modificatives budgétaires = DM).

Visitez le site internet de
www.st-christophe-sur-dol.com
St-Christophe-sur-Dolaizon :



Tél. : 04 71 04 97 55
contact@ab2r.fr
Site Internet : www.ab2r.fr

INGENIERIE DES INFRASTRUCTURES

Eau potable, Assainissement, Gestion des eaux pluviales
Hydraulique et restauration de la continuité écologique
Aménagements d'espaces publics,
Urbanisme opérationnel,
Dossiers réglementaires.

**CAFÉ
DU SOLEIL**
Cécile VEZIEN
JEUX - JOURNAUX - BIMBELOTERIE
TABAC
43370 ST-CHRISTOPHE-SUR-DOLAIZON
Tél. **04 71 03 91 99**



VŒUX DU MAIRE

Dimanche 12 janvier 2020, Daniel BOYER, le maire, et son conseil municipal avaient invité la population à la cérémonie des vœux entourés des élus de Cussac venus en nombre : J.-Pierre BROSSIER, J.-Pierre THÉRON, Christine ALLÈGRE et



Patrick ROY, J.-Marie BADIOU, maire de St-Jean-de-Nay sa commune natale, et une délégation de la gendarmerie. Le maire a souhaité à tous des vœux de bonheur, de santé et de réussite et a eu une pensée particulière pour ses concitoyens dans la souffrance.

À la veille des élections municipales, il a dit sa gratitude vis-à-vis de ses collègues du conseil (adjoints et conseillers) qui, durant six ans, ont agi dans un vrai climat de confiance et d'esprit d'équipe :

« Ils ont été le moteur de nos ambitions dans le seul but de mettre en avant la vitalité et les intérêts de notre territoire. Cela s'est fait naturellement, chacun avec ses idées, mais dans une ambiance constructive. »

Il a dit également sa fierté de travailler avec un personnel municipal compétent, sérieux et efficace que ce soit à la mairie, à l'école ou au centre technique. Il n'a pas oublié de citer non plus les autres acteurs qui ont œuvré pour le dynamisme de la commune : CCAS, enseignants, présidents et bénévoles d'associations, bénévoles bibliothèque et jeux, ADMR, entrepreneurs et commerçants...

Puis, il a énuméré les réalisations 2019 et parmi les plus importantes : l'aménagement foncier, l'enfouissement des réseaux à Jabier (tranche 1), l'adressage et la bonne nouvelle que constitue l'ouverture d'un cabinet de kinésithérapie et d'ostéopathie. M. CHAMPOUX et M^{me} PRADES seront installés au deuxième étage du multiple rural.

Il a souligné que la situation financière de la commune est saine, l'endettement modéré et qu'il n'y a pas eu d'augmentation des taux communaux (impôts locaux et taxe d'habitation).

Il a mis l'accent sur un point noir, l'incivilité : *« Ensemble, il faut combattre la divagation des chiens (beaucoup trop de plaintes de la part des marcheurs, cyclistes et autres usagers de la voie publique) et les décharges sauvages (ne pas confondre stockage des pierres des champs et décharges de gravats, vieilles poutres, autres). Les déchetteries sont toutes proches. »*



Les bébés de l'année

Avant de partager le verre de l'amitié, un autre moment de bonheur, avec Céline, adjointe : l'accueil des 8 bébés 2019 et les félicitations aux parents de Luka BREYSSE, Anna DESSIMOND, Kélian DUVOULDY-MONTBEL, Émy, Johanny, Louisa, Françoise, Joséphine, Juliette GRIMOIN, Luna, Gabriel KOCH, Nattan MASCLAUX et Awen, Évan, Damien PAGES.

Le gîte **Autilleul** vous accueille pour vos repas de famille, déplacement professionnel ou toutes autres occasions...

Avec une capacité de réception de 35 pers. et 14 couchages, cuisine équipée et extérieur privé... tout cela à seulement 10 mn du Puy-en-Velay dans un environnement au calme.

JABIER
43370 St-Christophe/D
04 71 03 98 63

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 MARS 2020

Un nouveau conseil municipal, dans la continuité du précédent

L'épidémie de coronavirus a bousculé cette élection. Le premier tour a eu lieu la veille de la décision de confinement et le nouveau conseil élu n'a pu se mettre en place que le 25 mai 2020.

Maire : Daniel BOYER

1^{er} adjointe : Céline DEBARD

2^e adjoint : Bernard LYOTARD

3^e adjoint : Serge ROUX

4^e adjoint : Claude BONNET

Conseillers municipaux :

Sandrine ALLÈGRE-ROUX, Stéphanie ARNETT, Catherine BIANCHI, Myriam CEYTE, Jacky CHABANON, Auguste CHAURAND, Alain GALLAND, René PÉCHAYRE, Éric PERCHE, Gérard ROCHE.



Départ du conseil municipal

Merci à Dominique BONNET et Marjorie BOYER pour leur participation et leur engagement au service de la commune. Merci et au revoir à Daniel ROBERT, notre ami Daniel, dit « l'enfer », qui n'avait pas renouvelé son mandat et nous a quittés une deuxième fois le dimanche 25 octobre, chez lui, sans bruit, comme à son habitude.

Cette nouvelle a été un choc pour tous les habitants de St-Christophe, un vrai St-Christophorien qui était né au village d'Espale le 13 mai 1952, village qu'il n'a jamais laissé.

Après l'école primaire aux quatre chemins et le collège à Solignac-sur-Loire, il a continué sa scolarité au lycée Simone-Weil avant de passer le concours d'infirmier au centre hospitalier Ste-Marie où il a fait toute sa carrière jusqu'à sa retraite en 2008.

Malgré son activité professionnelle, Daniel faisait partie de plusieurs associations. Pour lui, le bénévolat n'était pas un vain mot. En 1976, il fut un des pionniers pour la création de l'équipe de foot où il fut joueur, arbitre et secrétaire jusqu'en 1999.

À partir de là, Daniel continue à prendre des responsabilités, il devient président du club de pétanque en 1988, il sera le doyen des présidents de club de pétanque de la Haute-Loire et il organisera pendant 12 années le Régional de pétanque.

Président de l'association Espale Loisirs, le concours de pétanque du village laissera des souvenirs inoubliables.

L'association de chasse le désignera trésorier pendant plusieurs années. Correspondant de l'*Éveil*, l'appareil photo dans la poche et en toute discrétion dans les manifestations, il fut un véritable ambassadeur pour St-Christophe.

Enfin, n'oublions pas sa participation pour le Téléthon et le Grand trail de St-Jacques. Tous les bénévoles étaient rassurés par sa présence dans ces manifestations et le devoir du travail bien fait était reconnu.

Son investissement a été récompensé en 2018 par l'attribution de la médaille de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif délivrée par le comité départemental.

Nous ne pouvons passer sous silence son engagement pour la vie communale. Élu conseiller municipal de 1989 jusqu'en mars 2020 avec deux mandats d'adjoint, sa parole, ses idées connaissaient une écoute attentive auprès de l'équipe. Toujours réfléchi, Daniel n'aimait pas les litiges et trouvait, à chaque fois, une solution raisonnable aux problèmes. Quel bonheur pour ses collègues de pouvoir compter sur lui. C'était un réconfort.

Membre du CCAS, sa discrétion a permis des jours meilleurs pour nos habitants. Responsable du repas des anciens et des colis de Noël, nos anciens pouvaient compter sur lui.

Daniel, tu étais un homme riche en valeur humaine et sentimentale, ton imprégnation et ta présence sur la commune de St-Christophe ne s'effaceront pas et tu resteras présent dans nos mémoires.

Salut Daniel.



Délégations et répartition dans les différentes commissions

CCAS : Membres du conseil municipal : Sandrine ALLÈGRE-ROUX, Stéphanie ARNETT, Myriam CEYTE, Céline DEBARD, Auguste CHAURAND.

Membres extérieurs : Agnès AVIT, Éliane BERNARD, Michel DURSAP, Pierrette ROUX, Marc SOUCHAL .

Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay (CAPEV) : Daniel BOYER et Serge ROUX (suppléant).

Syndicat de gestion des eaux du Velay : Serge ROUX et Éric PERCHE (suppléant).

SIE (syndicat intercommunal d'énergie Le Puy SUD OUEST) : Claude BONNET et Auguste CHAURAND.

Sur les pas de St-Jacques : Auguste CHAURAND.

Groupe de travail « Marchés publics » : Commission travaux.

Commission intercommunal des impôts directs (CIID) : Daniel BOYER et Serge ROUX (suppléant).

SIVU : Myriam CEYTE, Céline DEBARD (titulaires) et Stéphanie ARNETT, Catherine BIANCHI (suppléantes).

Commission travaux et urbanisme : Daniel BOYER, Claude BONNET, Jacky CHABANON, Bernard LYOTARD, René PÉCHAYRE, Serge ROUX (titulaires) et Céline DEBARD, Alain GALLAND, Éric PERCHE (suppléants).

Commission école et APE : Catherine BIANCHI, Bernard LYOTARD (titulaires) et Myriam CEYTE, Céline DEBARD (suppléantes).

Commission animation : Sandrine ALLÈGRE-ROUX, Myriam CEYTE, René PÉCHAYRE (titulaires) et Jacky CHABANON, Alain GALLAND (suppléants).

Referent association : Gérard ROCHE (suppléant).

Commission communication, site et bulletin : Sandrine ALLÈGRE-ROUX, Myriam CEYTE, Céline DEBARD, Auguste CHAURAND, Gérard ROCHE.

Commission salle polyvalente : Bernard LYOTARD, Myriam CEYTE, Céline DEBARD, René PÉCHAYRE.

Commission révision liste électorale : Membres du conseil municipal : René PÉCHAYRE et Gérard ROCHE (suppléant).

Représentant TGI : Daniel LEYTON et Josiane QUEYREYRE (suppléante).

Représentant administration : Alain CHAURAND et Jean-Pierre ANDRIEUX (suppléant).

Commission culture et patrimoine : Sandrine ALLÈGRE-ROUX, Claude BONNET, Auguste CHAURAND, Gérard ROCHE, Stéphanie ARNETT, Catherine BIANCHI.

Conseiller questions défense : Bernard LYOTARD.

Habilitation à vérification logement : Daniel BOYER, JEAN-CLAUDE Barbier (titulaires) et Bernard LYOTARD (suppléant).

Délégués auprès du CNAS : Gérard ROCHE, Fabienne FALGON .

Correspondant de crise ENEDIS : Auguste CHAURAND et Serge ROUX (suppléant).

Référent « ambroisie » : Serge ROUX.

Référent filière bois : Serge ROUX et Claude BONNET (suppléant).

Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) : Daniel BOYER et Serge ROUX (suppléant).

DES COUTURIÈRES BÉNÉVOLES

Suite à un appel de la mairie pour fabriquer des masques, lundi 11 mai, huit couturières bénévoles se sont retrouvées à la salle du conseil (capacité de 10 personnes afin de respecter les mesures barrières) avec G. ARSAC qui a fourni le tissu et leur a apporté son savoir-faire. Un savoir-faire acquis dans le cadre de son activité professionnelle dans la confection. Qu'ils soient tous remerciés pour leur élan de solidarité !



Les masques de la commune ont été distribués aux personnes prioritaires. Ensuite, ce sont ceux donnés par la Région (enfants à partir de 8 ans compris) qui ont été distribués à tous les habitants de la commune par les élus le dimanche 10 mai et, le week-end suivant, ceux fournis par le Département.

EMPLOYÉS COMMUNAUX

Vendredi 18 décembre 2020, la municipalité, représentée par le maire et les adjoints, recevait les employés municipaux autour d'un apéritif pour la traditionnelle rencontre de fin d'année. À cette occasion, Daniel BOYER a salué leurs engagements au service de la commune dans le contexte particulier lié à la pandémie. Il a tenu à remercier chacun d'entre eux pour le travail accompli tout au long de l'année dans leur activité respective.



URGENT
St. Christophe
SUR DOLAIZON 1431
RECHERCHE
UN ou DEUX
MÉDECINS
Professionnel
DE LA SANTÉ

- 2 à 3 120 m² de plateau modulable
- Isolable contre le vent (sans coût)
- Aluminé (20%)
- Parking gratuit
- Commune résidentielle de 800 habitants
- Patrimoine important
- Commerce calme et agréable
- Proche des Pays de Savoie (10 min de village)
- Accès à l'A 10 (à 10 min) - Paris - 2 h (autor)

Saint-Christophe
SUR DOLAIZON
Saint-Christophe, Bains, Auvignon, Bains-Bois

NOUS CONTACTER

MAIRIE
14, rue de la Mairie / 43370 St-Christophe-sur-Dolaizon
04 71 03 10 78
mairie.saint-christophe-sur-dolaizon.fr
www.comdoc.fr/sante@paysavoie.fr

RECHERCHE MÉDECINS SUR SAINT-CHRISTOPHE-SUR-DOLAIZON

Merci d'aider la commune en faisant partager à tous vos contacts la vidéo promotionnelle de Saint-Christophe à la recherche de médecins et de tous professionnels de la santé (hors kinés et infirmiers).

Cette vidéo est visible sur internet à l'adresse suivante :

<https://www.youtube.com/watch?v=2QwEH12g2hk&feature=youtu.be>

Vous pouvez aussi accéder à cette vidéo en scannant directement le QR code ci-joint.



Ets Alliol - depuis 1967

L'expérience a de l'avenir

Maintenance industrielle - Électricité - Mise aux normes
Chauffage bois - Chauffage pompe à chaleur

Jabier - 43370 Saint-Christophe-sur-Dolaizon - 04 71 03 98 63

O Déliceson'38
Pains, pâtisseries, plats cuisinés,
animations musicales

William Chabanon
06 73 71 12 06
odeliceson@gmail.com

VOTRE PARTENAIRE ASSOCIATIF

LA CAVE
S.B.B.M

ROND-POINT DE CORDES 43370 BAINS

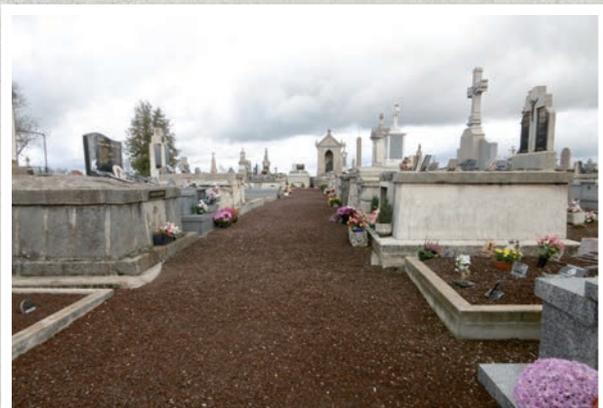
04 71 57 50 19 - 06 85 77 53 01



TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Entretien des routes

Au printemps, avec l'épareuse Hervé entretient plus de 35 km de routes soit environ 70 km d'accotements ainsi que les chemins les plus embroussaillés ou les plus fréquentés, tel le chemin de St-Jacques qui constitue une formidable vitrine pour notre commune. Serge, avec le rotofil, entretient le bourg et les villages.



Des allées bien entretenues

vauban. Ces dernières ont beaucoup servi pour garantir la sécurité sanitaire et les mesures de distanciation sur le marché du vendredi et pour l'école.

Achat de jalons

La mairie a acheté des jalons pour routes enneigées, beaucoup plus visibles et pratiques à installer que les traditionnels bâtons.



Achat d'une pelleteuse

En septembre, les communes de Vals et St-Christophe ont décidé l'acquisition mutualisée d'une pelle mécanique. Elle nous permettra de réaliser une partie des travaux de terrassement et nous évitera de faire appel à l'entreprise. La livraison est intervenue en décembre.

Protège container poubelles

Serge et Hervé ont commencé à fabriquer et équiper l'emplacement des poubelles de protège container en acier galvanisé. En plus de l'embellissement bien réel, ils vont protéger les poubelles du vent et vont éviter qu'on les retrouve renversées ici ou là.



La cantine de l'école

Elle n'a pas été oubliée, elle est maintenant pourvue d'une armoire réfrigérante à la satisfaction générale.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES ENTREPRISES

Parapets de ponts

L'entreprise Étienne Robert d'Espale a réalisé la reprise et le jointoiement des parapets des ponts de Freycenet.



Enfouissement des réseaux électriques et télécom à Jabier

En complément du renforcement du réseau électrique rendu nécessaire par les chutes de tension constatées sur le village de Jabier, la commune, avec l'aide du Syndicat départementale d'électrification (SDE), a décidé l'enfouissement total des lignes téléphoniques et électriques contribuant ainsi à la sécurisation en cas d'intempéries et à l'amélioration de l'esthétique globale du village.

La première tranche de travaux est terminée. L'entreprise EGEV a débuté, au mois d'octobre 2020, la réalisation de la deuxième tranche

qui va de l'assemblée à la sortie du village en direction des quatre chemins. Elle devrait être terminée au printemps 2021, si la coulée de lave et l'épidémie Covid ne viennent pas, chacune à leur façon, contrarier le déroulement des opérations. Comme pour la première tranche, l'éclairage public sera réinstallé avec des lampes à led basse consommation.

Travaux de voirie enrobé

Dès le mois de juin, à la sortie du confinement, l'entreprise Eurovia a posé de l'enrobé sur plusieurs voies de la commune :



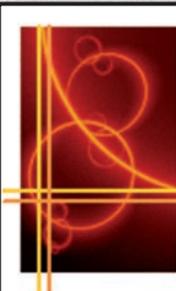
Freycenet - Naves

- De fin juin au 3 juillet, d'importants travaux ont été réalisés sur la route qui va de la D906 aux 4 chemins, en très mauvais état, détériorée par les gros engins et surtout par les inondations. Dans un premier temps, les fossés ont été refaits avec arasement des bas-côtés, ensuite, pose de buses aux passages accédant aux parcelles et aux endroits inondables, puis rabotage de la route et enfin goudronnage. Pour la réussite des travaux, la route a été fermée plusieurs jours, merci aux usagers pour leur compréhension.

- Pose d'enrobé sur la route de Freycenet à Naves et aménagement sortie sur la RD31 (axe St-Christophe-Seneujols). À noter que le Département a participé au financement de l'aménagement du carrefour entre la voie communale et la RD31.



906 - 4 chemins



**Les Emulsions
du Velay**

**Z.A. de Taulhac
43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél. 04 71 09 12 58**

- Pose d'enrobé début juillet à Eycenac : impasse de Bouchatey, route des chalets, direction lagune.
- Pose d'enrobé à Dolaizon, rue du Bois-joli, ainsi qu'à Gravennes.



Les Gravennes



Dolaizon



Bouchatey



Chemin de Chamblas

Ouverture des chemins communaux

L'entreprise Sagnard, qui est beaucoup intervenue sur la commune dans le cadre de l'aménagement foncier, a réalisé en janvier, l'ouverture des chemins communaux des Grèzes et de Chamblas.



1^{er} et 2^e étage pôle santé

Début janvier 2020, l'installation de M. CHAMPOUX et M^{me} PRADES s'est effectuée provisoirement et de façon un peu précaire, à la salle polyvalente dans l'attente de l'aménagement du multiple rural « maison Villesèche ». Les travaux sur les deux étages sont en cours et devraient être terminés prochainement. La situation liée à la crise sanitaire n'a pas permis de respecter le calendrier, mais il y a bon espoir qu'ils puissent disposer rapidement de locaux adaptés à leur activité.

Parc photovoltaïque

La première ferme photovoltaïque de l'agglomération et de la commune de Saint-Christophe s'apprête à voir le jour sur le terrain de la Clé des champs. Les travaux d'installation ont commencé et la mise en service est prévue à l'automne 2021.

La commune est à l'origine de ce projet (2008) et elle s'est beaucoup impliquée dans sa réalisation avec la société Boralex. Il a fallu beaucoup de ténacité, de persévérance et 10 années d'étude et de concertation pour arriver à le concrétiser.

C'est un projet d'avenir qui s'inscrit dans le développement des énergies renouvelables et dont la construction a pris en compte les contraintes environnementales et paysagères. Outre la production d'énergie permettant d'alimenter 4 000 foyers (l'équivalent de 10 % de la consommation électrique de l'agglomération du Puy-en-Velay),



il se traduira par des retombées économiques en termes de fiscalité et de loyers, pour la commune comme pour l'agglomération, mais aussi par la création d'emplois.

Le projet est développé par la société Boralex qui en assurera également la maintenance et l'exploitation.

Le parc photovoltaïque en chiffres :

- 10 ans de travail et d'études,
- 28 000 panneaux installés, type trackers (mobiles en fonction de l'orientation solaire),
- puissance : 12,53 MWc,
- production énergétique : 17 GIGAWh,
- surface du site : 17,7 hectares,
- investissement : 10 millions d'euros.

S.A. CHAMBON
TRAVAUX PUBLICS
CARRIÈRES
43230 PAULHAGUET
Tél. 04 71 76 60 55



ADMR

Association ADMR Bains - St-Christophe-s/Dolaizon

Les bénévoles

Pierrette ROUX, présidente, Nicole ALLÈGRE, Bernard et Danielle MOUCHON, Gisèle REYNAUD, Roselyne BRIVES, Colette BARTHÉLÉMY et Éliane VIGOUROUX.

Secrétaire administrative : Nadine PÉLISSIER

Nos coordonnées

4, rue des iris, 43370 Saint-Christophe-sur-Dolaizon - Tél./Fax 04 71 57 53 98 -

Mail : info.bains@fede43.admr.org

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 11h.

L'ADMR est une association qui propose des services d'aide au domicile de qualité, réalisés par des intervenants professionnels. Proximité, présence, respect, solidarité sont nos valeurs.

Pour tous

Que vous bénéficiiez d'une aide financière* ou non, l'ADMR intervient** chez vous. Une évaluation précise de vos besoins réalisée à domicile par l'association permet de répondre à vos attentes avec le personnel compétent et les horaires qui vous conviennent.

* service autorisé pour les aides du Conseil départemental, des caisses de retraite, de la CAF...

** crédit d'impôt selon législation en vigueur.

Forte de ses 15 salariés, l'ADMR de Bains/St-Christophe est venue en aide auprès de 80 personnes ce qui correspond à 15200h d'intervention pour l'année 2020.

Toute la vie

Nous intervenons dans les familles pour vous aider à chaque étape de la vie. Vous pouvez faire appel à nous pour :

- la garde d'enfant,
- le ménage-repassage,

- l'aide aux courses,
- l'accompagnement pour les personnes handicapées,
- l'accompagnement pour les personnes âgées,
- le transport accompagné,
- la téléassistance.

Partout

L'ADMR intervient sur les communes de Bains et St-Christophe-sur-Dolaizon. Isolé ou moins, nous nous rendons dans tous les domiciles où il y a besoin d'une aide. N'hésitez pas à nous contacter !

Belle participation à la randonnée



L'ADMR de Bains/St-Christophe félicite les marcheurs et marcheuses qui ont répondu présents lors de la marche du 13 octobre, malgré le temps maussade de la journée. Cette randonnée était proposée en collaboration avec le Comité de randonnée de la Haute-Loire sous l'égide d'Henri OLLIER et Edmond PONTIER. Une boucle de 8 km au départ de St-Christophe et traversant les villages de Tallode, Lic, Liac, Chamard composait le parcours.

L'ADMR, c'est aussi la prévention et le lien social

L'action de l'ADMR se passe aussi en dehors du domicile ! Des animations et sorties, des moments conviviaux ou de l'écoute téléphonique pour rompre la solitude, des ateliers pour rester en forme et actifs sont régulièrement organisés par l'association grâce aux bénévoles. Renseignez-vous sur les missions des bénévoles à l'ADMR, si vous aimez aider les autres, elles pourraient vous correspondre !



FT isolation

Fuentes Turban

PLATRERIE - PEINTURE

Plus de 20 ans d'expérience dans l'isolation.



**ISOLER VOS MURS,
COMBLES OU
SOUS-FACE POUR LE**





43. St CHRISTOPHE
06-98-81-84-71 06-31-60-30-98
ftisolation43@gmail.com




LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON

MATÉRIAUX - COMBUSTIBLES

LOCATION DE MATÉRIEL BTP ET DE MOTOCULTURE

www.bigmat-laurent.fr

ANIMATIONS DES VILLAGES

JABIER

Habituellement prévue pour la St-Jean, la fête du village n'a pas pu se tenir cette année. Faute de pouvoir l'organiser, l'association La Garde Piavade s'est mobilisée pour effectuer différents travaux de restauration du patrimoine du village : repositionnement de la croix du chemin de la Varcheyre, laquelle avait été démise de son socle par accident, et poursuite de l'aménagement des abords de la fontaine.



Croix du chemin de Varcheyre



Quartier du Breuil/Pontouron

FÊTE DES VOISINS, QUARTIER DU BREUIL/PONTOURON

Samedi 2 août, les habitants de ce secteur se sont retrouvés pour prendre un repas ensemble, bon moment de détente après cette période de crise sanitaire.

DE LA VIE ET DE L'ENVIE À TALLODE ET LIAC

Cette année les esprits ont été bien préoccupés par l'actualité et rien de mieux que de constater que dans nos villages, le lien social et l'amitié restent une source de plaisir.

Un peu avant le 14 juillet, le four a commencé à fumer, les allées et venues de certains pour vérifier son préchauffage donnaient le signe d'une agitation.

Le talent de pétrissage du pain a été salué et le pain cuit a régalé tous les estomacs.

Le plaisir n'allant pas sans peine, un projet a été lancé et a suscité l'adhésion de plusieurs voisins. Celui de travailler à l'abreuvoir et au lavoir afin d'en faire un état des lieux et voir s'il est envisageable de le restaurer.

Depuis, de l'idée à l'action, un travail de débroussaillage et de nettoyage ont été amorcés dont les résultats sont aujourd'hui visibles laissant apparaître un bel ouvrage.



Cuisson du pain

BIBLIOTHÈQUE ET POINT RELAIS JEUX

Les deux partagent un local au centre du bourg (ancienne cure). Un espace ouvert, lumineux et accueillant qui incite à la rencontre et à l'échange.

Enfin, ce n'est pas tout à fait le cas pour l'année 2020. Le respect des contraintes imposées par les pouvoirs publics pour combattre la crise sanitaire ont conduit à limiter l'accès aux livres pour les lecteurs comme pour l'école et à mettre en sommeil la location des jeux.

Mais l'espoir est bien là, les épidémies finissent toujours par s'arrêter, soit parce qu'elles sont rendues inoffensives, soit parce qu'elles disparaissent. La bibliothèque comme le point relais jeux sont prêts à reprendre leurs activités et si possible dès le début d'année 2021.

Bibliothèque

Malgré cette situation compliquée, la bibliothèque a pu ouvrir le mois de juin et début juillet. En septembre, nous nous sommes organisés pour permettre l'accès aux enfants de l'école en amenant nous-mêmes les livres sur place, mais la reprise s'est interrompue fin octobre avec les nouvelles mesures de confinement.

Nous avons aussi mis à profit cette période pour installer dans les locaux un tableau mural ainsi que de nouveaux rayonnages.

La lecture est source d'aventure, de rêves, d'émancipation... la bibliothèque maintiendra son activité quitte à s'adapter pour développer et proposer sa collection de livres, de revues aux adultes et à la jeunesse..

NOUVEAU : La BDHL (bibliothèque départementale de la Haute-Loire) propose un service « Althèque », permettant de consulter la presse, des documentaires, visionner des films, écouter de la musique et bien d'autres thématiques. Le conseil municipal a délibéré, fin décembre 2020 pour signer la convention d'adhésion à ce service. Localement, c'est la bibliothèque qui va gérer l'accès à cette plateforme et en faire profiter les adhérents dès le début 2021. Les modalités seront définies prochainement, l'objectif étant de rajouter une nouvelle dimension à notre fonctionnement.

Horaires d'ouverture 2021 (si possible) :

Pour l'école deux fois par mois. Vendredi de 11 heures à 12 heures, samedi de 11 heures à 12 heures
L'abonnement annuel reste à 12 euros.

Les permanences sont assurées par : René DELHERM, Lucette LONJON, Auguste CHAURAND, Marie-Paule BOYER, Nicole CHAURAND, Odile LYOTARD, Christine ANDRIEUX, Roland BÉRANGER (école). Cathy BIANCHI se consacre aux commandes et à la liaison avec la BDHL.

Point relais jeux

Le respect des règles sanitaires n'a pas permis au point relais jeux de maintenir son activité au cours de cette année. Dès que possible, il se mettra à nouveau à disposition pour permettre à tous d'emprunter des jeux contre 1,50 € l'unité. Les choix offerts sont pour tous les âges et tous les goûts avec la possibilité de commander ceux qui vous intéresseraient particulièrement.

Les emprunteurs réguliers sont très satisfaits du service et nous demandent de le maintenir, nous aimerions qu'ils soient plus nombreux à venir. N'hésitez pas à nous contacter, vous renseigner et tester !

Des rencontres récentes ont eu lieu avec la communauté d'agglomération, mais aussi avec les communes voisines dans le but de partager nos expériences collectives, voire de mettre en commun nos moyens et dynamiser notre activité. À suivre...

Les jeux enrichissent le lien social, ils sont l'occasion de se divertir, se rencontrer, développer son agilité !

Le PRJ est animé par 4 bénévoles qui assurent les permanences et la rotation des jeux : Josette BÉRANGER, Mireille BÉRANGER, Rachel MALLET et Michèle PETIT.

Horaires d'ouverture 2021 (dès que possible):

Les 1^{er} vendredis de chaque mois (sauf vacances scolaires) de 16 h 30 à 18 h 30).



Quelques bénévoles point relais jeux et bibliothèque

CCAS

Dans le contexte éprouvant de l'épidémie, les sorties prévues pour les enfants comme le repas traditionnel des anciens n'ont pu se tenir. Cependant, la décision a été prise d'offrir un colis aux habitants de la commune âgés de 75 ans et plus.



Colis pour les résidents en maison de retraite



La municipalité de St-Christophe-sur-Dolaizon a toujours conservé et considéré son CCAS comme un élément essentiel du vivre ensemble et de la solidarité.

Son rôle est de promouvoir l'action sociale sur la commune. Ses missions sont nombreuses et importantes, elles vont de l'aide d'urgence au secours personnalisé, de l'accompagnement à l'information de la population sur les services utiles, que ce soit en direction de la jeunesse, des actifs (salariés, artisans, commerçants) ou des personnes âgées.

Les études montrent que la plupart du temps, la population méconnaît l'étendue de ses droits et les soutiens auxquels elle peut prétendre.

Dans sa réunion du 6 novembre 2020, le CCAS de la commune a décidé de lancer, auprès des habitants, une campagne d'information sur les possibilités existantes en matière d'aide et d'assistance, sur les organismes publics à saisir pour en bénéficier et se propose éventuellement d'accompagner les demandes.

Le principe d'assistance est un droit pour le citoyen et un devoir pour l'état.

QUELLE TRISTESSE !

Le « restez chez vous » a été très bien respecté. Il valait mieux pour votre santé, notre santé, éviter la progression de cette pandémie. Mais que le pays était triste ! Du jamais vu. Comme ici l'espace Jacques-Brel, habituellement animé la semaine avec le va-et-vient des écoliers et de leurs parents. La salle souvent occupée les week-ends, ainsi que les jeux pour enfants. Le terrain de pétanque... les parkings vides. On se croirait dans un film de science-fiction où tout le monde a disparu !



ÉCOLE

LES CLASSES ÉQUIPÉES POUR LA RENTRÉE

Lors de la traditionnelle photo de la rentrée des élèves à l'école Jacques-Brel, le maire a présenté l'achat d'une quinzaine de tablettes tactiles avec housses, casques audio, valises de stockage avec recharge centralisée, financée par la mairie et à 80 % par le FEDER (Fond européen de développement rural) pour équiper les différentes classes.



Les maternelles

Malgré une année particulière, pour Amandine DOUCE, la directrice, la rentrée scolaire a été marquée par la mise en place des diverses consignes sanitaires (port du masque, gestes barrières...). Notons d'autre part une stabilité du nombre d'élèves.

L'effectif est de 72 élèves répartis ainsi : 21 en maternelle (+ 7 en janvier) de Florence FARIGOULE et de Marina MONTAGNIER, 21 en CP, CE1 de Béatrice BÉLITRAND et 22 en CE2, CM1 et CM2 d'Amandine DOUCE.

Enseignante titulaire remplaçante : Pascale TORRENT ; AESH : Pascale HABOUZIT ; intervenant en sport : Anthony GENTES ; ATSEM : Béatrice JAROUSSE et Chantal MALLET.

Rencontre sportive pour la classe maternelle

Le mardi 4 février, les enfants de la classe maternelle se sont rendus au gymnase de la Libération au Puy-en-elay, pour une rencontre USEP. Ils ont ainsi pu participer, avec des élèves d'autres écoles, à des jeux de lutte (jeux de coopération et d'opposition) et s'essayer aux différents parcours gymniques proposés (grimper sur des échelles, escalader, marcher en équilibre sur une poutre...).

Cette rencontre sportive a permis aux jeunes élèves de découvrir de nouveaux ateliers, de développer leurs aptitudes motrices et de « faire ensemble ». Les enfants étaient ravis.



Au premier plan, les élèves en CP et CE1 de M^{me} Bélitrand
Au second plan, les élèves en CE2, CM1 et CM2 de M^{me} Douce

Petit tour à pied à Polignac

Cette année le « P'tit tour à pied » a eu lieu à Polignac. Cette randonnée, organisée par l'USEP, a été un réel succès auprès des écoles dont les sorties scolaires sont limitées à cause du covid.



UNE ANNÉE SCOLAIRE SPORTIVE... ET MASQUÉE

Cycle sarbacane

Les élèves de cycles 2 et 3 ont participé à l'activité sarbacane. Cette activité est très prisée car elle n'exige pas un travail technique laborieux pour être pratiquée, et les progrès sont en général très rapides. Elle présente un intérêt pédagogique particulier en ce fait qu'elle est à la portée de pratiquement tout le monde.

Ce projet ludique et innovant a été rendu possible grâce au matériel prêté par l'USEP et l'intervention de l'animateur sportif Anthony GENTES.



Cycle sarbacane

Une rentrée masquée

Les semaines se suivent et ne se ressemblent pas. Cette fois-ci, la rentrée de novembre a eu lieu masquée pour les élèves dès 6 ans. Le port du masque est désormais obligatoire en classe, mais aussi en récréation. Les enfants se sont montrés encore une fois très responsables. Il faut toutefois trouver quelques astuces pour ne pas avoir trop de buée sur les lunettes !



Les interventions sportives continuent

Anthony GENTES continue à intervenir à l'école les mardis matins pour les élèves des trois classes. Les activités sont adaptées et c'est le sport sans contact qui prime avec deux mètres de distance entre chaque enfant... mais sans masque !

LE MARCHÉ MALGRÉ TOUT

C'est dans un contexte particulier et grâce à l'autorisation préfectorale accordée à la demande du maire, que le marché avec 6 étals a pu être maintenu. Mais il a fallu aménager la place, les employés et des élus ont posé des barrières, de la rubalise (enlevées à 18h30) et mis en place un marquage au sol pour que les mesures de distanciation soient respectées. Les exposants comme les participants, ont joué le jeu dans l'intérêt et pour la sécurité de tous.

C'est souvent dans les situations difficiles qu'on mesure l'importance des choses. En pleine période de confinement et par sa participation nombreuse, la population de la commune a pu apprécier l'utilité de son marché local. Faisons en sorte de le préserver et de le faire vivre.



RELAIS PETITE ENFANCE

Le relais petite enfance de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a pour mission principale l'information sur les différents modes d'accueil dans le cadre du guichet petite enfance. Un entretien individualisé est proposé à chaque famille à la recherche d'un mode d'accueil.

Pour obtenir un rendez-vous, les parents doivent faire une demande via le site monenfant.fr ou contacter la responsable au 04 71 02 49 77 voire par mail à guichetpetiteenfance@lepuyenvelay.fr.

Cet entretien permet de répondre aux interrogations, d'étudier au plus près les besoins et souhaits pour

l'accueil de l'enfant, d'enregistrer les pré-inscriptions pour la(les) structure(s) souhaitée(s) et d'obtenir les coordonnées des assistantes maternelles.

Sur la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaizon, la permanence la plus proche a lieu à la mairie de Cussac-sur-Loire à Malpas, les mercredis de 9h à 12h, sur rendez-vous.

En plus d'assurer les permanences du guichet petite enfance, la responsable de relais propose diverses actions destinées à la professionnalisation des assistantes maternelles (réunions d'informations collectives, conférences, formations) et des animations (temps d'éveil destinés aux enfants accueillis au domicile des assistantes maternelles).

Chaque mardi et jeudi, de 9h30 à 11h30 hors vacances scolaires, le relais propose des temps d'animations destinés aux assistantes maternelles et aux enfants accueillis. Des temps de jeux libres, de lectures, de chansons, ainsi que diverses activités sont proposés. Parfois, sont invités des intervenants extérieurs comme des musiciens ou conteurs. Il s'agit d'un espace de socialisation pour les enfants et un espace de partage des pratiques professionnelles pour les assistantes maternelles.

Sur la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaizon, 3 assistantes maternelles indépendantes sont en activité. Elles assurent l'accueil, l'éveil, le développement, le bien-être et la sécurité des enfants. Elles sont agréées par le service de Protection maternelle et infantile. Cet agrément assure que ces professionnelles ont validé une formation obligatoire de 120 heures et exercent en toute légalité. Elles accueillent à leur domicile ou dans une maison d'assistantes maternelles, jusqu'à 4 enfants mineurs généralement âgés de moins de 6 ans. Le parent est employeur de l'assistante maternelle et peut bénéficier de ce fait d'une aide financière de la Caisse d'allocations familiales (85 % maximum du salaire mensuel et 100 % des cotisations patronales et salariales pris en charge dans le cadre du Complément libre choix du mode de garde).



ASSOCIATION DES CHASSEURS

L'association de chasse compte une quarantaine de sociétaires. L'année 2020 a connu, pour nous, beaucoup de chocs émotionnels : le décès le 19 janvier 2020 de Daniel LYOTARD, président actif depuis 1992. Daniel fut très impliqué dans le fonctionnement de l'ACCA communale, nous lui avons rendu un brillant hommage lors de notre assemblée de septembre. Une autre figure de la chasse nous a quittés le 25 octobre 2020, Daniel ROBERT, il fût trésorier de 1976 à 1980. Chasseur de petit gibier, Daniel était correspondant de l'Éveil, il a beaucoup donné pour sa deuxième famille « St-Christophe ». La société de chasse a implanté des miradors sur le territoire afin de garantir le maximum de sécurité aux participants des battues. La journée tripes du dimanche 1^{er} mars a réuni 21 participants, au Bar du soleil.

La situation sanitaire nous oblige à restreindre notre loisir en cette période difficile pour tout le monde.

Un nouveau bureau s'est mis en place :

Président : Patrick ROY, tél. 06 79 76 44 93

Vice-président : Gérard LYOTARD

Trésorier : Dany ADELL

Secrétaire : Marc VIDAL

Membres : Alain ARSAC, Christophe CHABANON, Philippe MEYNIER, Philippe MARQUÈS, Henry ROY.



ANCIENS COMBATTANTS AFN DE SAINT-CHRISTOPHE

Des cérémonies bien particulières

Le 19 mars 2020, la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc n'a pas eu lieu en raison du confinement.



Le 8 mai, dans le respect des décisions gouvernementales et préfectorales, le 75^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulé en format restreint (5 personnes) et sans public pour cause de mesures sanitaires. Seul D. BOYER, maire, a déposé la gerbe en compagnie d'Hubert PAGÈS, porte-drapeau, et en présence d'une délégation de trois anciens combattants. La lecture du message du président de la République et une minute de silence ont clôturé cette courte manifestation.

Le 11 novembre, la commémoration de l'armistice mettant fin à la Première Guerre mondiale s'est également déroulée en format restreint, en présence du maire, de conseillers et des anciens combattants d'Algérie, une gerbe a été déposée au monument aux morts.



Ets MOURE Jean Luc
 Vins - Boissons Gazeuses
 Matériaux de construction
 Engrais - Aliments SANDERS
 43370 BAINS - 04 71 57 51 92

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves de Saint-Christophe-sur-Dolaizon a pour principal objectif de contribuer à la réalisation de projets éducatifs et pédagogiques pour les enfants de l'école.

Pour cela, nous organisons chaque année, un loto, une vente de chocolats et de pizzas, un carnaval ainsi que la traditionnelle kermesse qui clôture l'année scolaire.

Mais cette année, les contraintes liées à la crise sanitaire, n'ont pas permis d'organiser les événements tels que le loto. L'argent récolté permet de financer en grande partie toutes les sorties scolaires de nos enfants et ainsi, diminuer très fortement la participation financière des parents.

Cela permet à l'équipe enseignante de mettre en place des sorties culturelles ou des voyages scolaires.

Le bureau de l'APE : *Présidente :* Pauline REYNAUD mail : ape.saint.christophe@gmail.com

Secrétaire : Tatiana NATIVEL

Trésorière : Nelly ANDRIEUX.

BOWLING

Remise de polos

Le 26 septembre au bowling, en présence de Bernard LYOTARD, adjoint au maire de St-Christophe, l'école de bowling du Puy a remis un polo à chaque jeune joueur. À cette occasion, le responsable a remercié les bowlings de l'Odysée et de Planet qui accueillent les jeunes pour les entraînements, ainsi que leurs partenaires : M. Jérôme LANDRIOT, la menuiserie Courby de Retournac, M. Mickaël BARTHOMEUF et l'établissement B&B sport de Brives/Charensac.



CLUB DE GYMNASTIQUE

Pour la saison 2020-2021, le club de gymnastique volontaire de Bains a pu reprendre mi-septembre 2020 ses activités de gym 3 pommes, gym active et gym douce, avec ses 54 adhérents et son nouveau bureau élu en assemblée générale qui s'est tenue le 18 septembre 2020,

Nous espérons que 2021 sera une année moins torturée et que l'on

pourra renouer avec toutes nos activités initiales liées à la piscine de l'Odysée à St-Christophe-sur-Dolaizon, N'hésitez pas à nous joindre pour des renseignements en mairie de Bains ou contactez la présidente du club : M^{me} Éliane VIGOUROUX au 06 59 22 49 21.

COLLECTIF COMMUNAL

Chaque année, depuis plus de 20 ans, était organisée une marche de nuit avec soupe aux choux à l'arrivée, mobilisant près de 150 bénévoles de la commune.

Le contexte sanitaire actuel a perturbé nos quotidiens et toutes les manifestations qui sont traditionnellement organisées. Ainsi, le collectif a dû innover pour maintenir une action en faveur du Téléthon, tout en respectant les règles sanitaires en vigueur. Ayant l'opportunité d'avoir une auberge alsacienne sur le territoire, nous avons décidé de mutualiser nos moyens pour proposer la vente de choucroutes garnies à emporter.

C'est ainsi que le 10 octobre, les bénévoles, en comité restreint et équipés d'un véhicule réfrigéré, se sont relayés entre 15h et 20h pour

assurer un « drive » et distribuer les commandes aux habitants. Une fréquentation en continu tout au long de l'après-midi a permis le bon déroulement de la manifestation. Celle-ci ayant dépassé les attentes du collectif, avec, très précisément, 555 parts de choucroute et 191 bières réservées.

Cette réussite a ainsi permis de remettre à l'AFM Téléthon la très honorable somme de 6 135 €. La maladie est toujours là et c'est avec des petites actions, comme celle-là, que nous pourrions faire avancer la recherche.



CULTURE ET LOISIRS

Cette année, en raison de la crise sanitaire, toutes les manifestations prévues ont été annulées ou reportées, à l'exception du concours de tarot.

Tarot

Le dimanche 23 février, 36 joueurs ont tapé le carton tout l'après-midi dans une bonne ambiance. Un peu moins de participants que les autres années. Il est vrai que le temps très clément pour la saison a dissuadé certains joueurs. Remerciements au club d'Aiguilhe pour le prêt du matériel, à Rémi et à Daniel.

Théâtre patois

La pièce prévue le dimanche 5 avril après-midi par les Amis du patois vellave a été reportée pour l'instant au **dimanche 28 mars 2021**.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

L'année 2020 a été faible en manifestations, en effet, seule l'assemblée générale a été organisée par l'amicale. Programmée le dimanche 16 février, nous avons tenu la réunion à la salle polyvalente en matinée, puis les adhérents se sont retrouvés à l'Auberge alsacienne, à Chaponade, pour déguster un succulent repas.



Quelques semaines plus tard, alors que les réservations pour la journée tripes s'enchaînaient, un confinement nous a contraints à tout annuler. Par la suite, le bureau a décidé, au vu de la crise sanitaire persistante, de ne maintenir, ni la sortie en début d'été, ni le concours de belote de fin d'année.

Cependant, cette année aura tout de même été marquée par un événement positif important. nous avons participé,

en février, à l'assemblée générale de la caisse locale Le Puy-Ouest du Crédit agricole qui organisait une mise à l'honneur des associations. Finalistes, nous avons été les heureux lauréats du premier prix, en plus d'un trophée, nous nous sommes vus attribuer la somme de 700 € pour soutenir une de nos manifestations. Il a ainsi été fait l'acquisition de vaisselles et divers ustensiles de cuisine pour faciliter l'organisation de notre journée tripes ou saucisses.

Les besoins des patients sont permanents et les réserves en produits sanguins étant d'autant plus faibles en ces circonstances, l'EFS a maintenu les collectes locales programmées. C'est ainsi que notre collecte annuelle s'est déroulée le 22 décembre 2020. bien entendu, toutes les mesures sanitaires, comme la désinfection des lits, ont été mises en oeuvre de manière stricte. L'épidémie a réduit la capacité à collecter et les cadences de prélèvements, c'est pourquoi chacun de nous devait d'autant plus se mobiliser.

Pour 2021, la seule date certaine à ce jour est celle de notre collecte, programmée le jeudi 16 décembre au matin. nous comptons sur une réaction citoyenne afin de conserver un stock de sang suffisant : tout le monde, de 18 à 70 ans, quel que soit son groupe sanguin, peut donner et soutenir les malades.

n'hésitez pas à suivre nos actions sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/Amicale-des-donneurs-de-sang-de-St-Christophe-sur-Dolaizon-267883423572005>



Les assemblées de la commune

RÉPONSES AU JEU DES ASSEMBLÉES DE LA COMMUNE EN DERNIÈRE PAGE

1 : Assemblée de Tallode - 2 : Assemblée de Jabier

UNION SPORTIVE BAINS - SAINT-CHRISTOPHE

Créée il y a 5 ans suite à la fusion des clubs de Bains et Saint-Christophe, l'USBSC compte à ce jour 4 équipes séniors avec un effectif de 67 joueurs, 1 équipe féminine avec 20 joueuses, 20 dirigeants et 2 jeunes arbitres, un effectif stable par rapport à la saison précédente.

Avec la crise sanitaire, la saison 2019-2020 s'est achevée le 15 mars 2020. Nos équipes se sont maintenues dans leurs championnats respectifs :

- équipe 1 en D1,
- équipe 2 en D3,
- équipe 3 en D4,
- équipe 4 en D5,
- équipe féminine en district.

L'équipe 1 a effectué un beau parcours en coupe de la Haute-Loire avec une qualification pour les ¼ de finale. Ce match devrait se jouer en mars 2021, si les compétitions reprennent, contre l'US Blavozy qui évolue en R1. Une belle fête en perspective !!!

La saison 2020-2021 a débuté en septembre avec la coupe de France, un parcours exceptionnel dans cette compétition puisque nous avons atteint le 4^e tour après avoir éliminé Fontannes (R3), Vorey (R2) et FAM Le Cendre (R1) ;



Malheureusement, la crise sanitaire n'est pas terminée et les championnats sont à nouveau arrêtés depuis fin octobre.

Nos activités extra-foot ont également été perturbées. En décembre 2019, en partenariat avec le comité des fêtes, le club a organisé son premier loto. Le repas du club en janvier 2020 a permis une fois de plus, de rassembler les joueurs, les dirigeants, les supporters et les sponsors. Notre traditionnel concours de pétanque, malgré le froid et la pluie, fut organisé en septembre par les joueurs du club avec le soutien des dirigeants, ainsi qu'une vente de pizzas en octobre.

Le club remercie les nombreux sponsors pour leur soutien et les deux mairies qui nous offrent des structures exceptionnelles, ainsi que les nombreux supporters.

Pour plus d'infos et si vous aussi vous voulez rejoindre la famille de l'USBSC, joueur, joueuse, dirigeant(e), bénévole, supporter, vous pouvez consulter notre page facebook et notre site internet www.usbsc.fr ou contactez :

- Gilles VEYSSEYRE : 06 83 21 39 05,
- Rémi JOUVE : 06 19 78 38 64,
- Corinne BUISSON : 06 76 21 18 08,
- Christian TEYSSIER : 06 37 04 10 59.

Hommage aux anciens membres de l'ASSC

Au cours de l'année 2020, l'ASSC (ancienne appellation de l'association sportive du club de football de St-Christophe) a eu la tristesse de perdre plusieurs de ses anciens membres.

Ainsi, au début de l'année, Daniel LYOTARD et Alain LONJON nous ont quittés. Ces deux joueurs qui avaient du tempérament, combattifs sur le terrain, ont fait les beaux jours du club. Malheureusement, la maladie les a emmenés bien trop tôt.



Les joueurs de l'entente Bains St-Christophe avec l'équipe du Cendre (banlieue de Clermont)

Au 4^e tour, l'adversaire du jour, le FC Aurillac-Arpaion qui évolue en N3 était trop fort et nous sommes éliminés. Mais quelle belle expérience pour cette jeune équipe, et quelle fierté pour le club. Un souvenir inoubliable !!



Les joueurs de l'entente Bains St-Christophe lors de la rencontre de coupe de France contre Aurillac-Arpaion



Alain LONJON



Daniel LYOTARD

En fin d'année, Daniel ROBERT et Bernard VASSELON, qui étaient dans l'équipe restreinte à l'origine de la création du club de foot en 1976, nous ont également quittés. Daniel a été joueur pendant plusieurs années puis arbitre et il a fait partie de l'équipe dirigeante tout au long de la vie du club, il restera dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu et apprécié.

VELAY SUD 43

Créé depuis septembre 2015, Velay Sud 43 est une association sportive de football de jeunes des communes de Cussac-sur-Loire, Bains, St-Christophe-sur-Dolaizon et depuis cette saison, Solignac-sur-Loire. Ses objectifs principaux sont :

- accueillir tous les jeunes, garçons et filles, de tous niveaux, de 5 à 18 ans ;
- assurer le bien-être, la sécurité et le plaisir des jeunes ;
- transmettre des valeurs éducatives (vivre ensemble, tolérance, engagement, fair-play, respect, dépassement de soi) ;
- développer chez le jeune ses capacités physiques et footballistiques ;
- créer du lien entre les jeunes des différentes communes ;
- créer du lien avec le milieu scolaire et extrascolaire en intervenant dans les écoles du secteur ;
- former des jeunes pour les deux clubs seniors support que sont l'USBSC et le SCFC.



L'organigramme du club pour cette saison 2020/2021 est le suivant :

Bureau

- *président* : Christophe BRUN,
- *trésorier* : Emmanuel ROCHE,
- *secrétaire* : Corinne BUISSON,
- *responsable technique/éducateur salarié licence STAPS et BMF* : Anthony GENTES,
- *responsable technique adjoint/éducateur salarié en formation professionnelle* : Alexis NUEL,
- *dirigeant* : Lionel FRÉVOL

Éducateurs

- U6 - U7 : Anthony GENTES, Alexis NUEL, Éloi CHAURAND, Gabin BONNET, Romane POT,
- U8 - U9 : Anthony GENTES, Alexis NUEL, Pierre GENTES, Nicolas PEYTAVIN, Stéphane EXPERTON FABRE, Damien ARCO,
- U10 - U11 : Olivier GAYTE, Stéphane VOLLE),
- U12 - U13 : Erwann VIGOUROUX, Nathan DEMARS,
- U14 - U15 : Alexis NUEL, Alexandre CASTANET,
- U16 - U17 - U18 : Anthony GENTES, Lucas BUISSON,
- U11F - U12F - U13F : Jérémy MARTINET,
- U14F - U15F : Frédéric TEMPÈRE,
- U16F - U17F - U18F : Jérôme JAMON.
- Arbitre touche U15 - U18 : Yoann JOANNIS,
- entraîneur des gardiens : Vincent ROCHE,
- certains jeunes U18.

En plus de ses travaux transversaux et inhérents à l'association, le club a cette saison travaillé sur différents points.

Coté encadrement :

- 5 stagiaires ont participé à un module de formation FFF, et beaucoup interviennent lors des séances.
- Prise en charge d'une formation BP JEPS à temps plein en alternance à Clermont-Ferrand d'Alexis NUEL (2^e année) et d'un service civique Lucas BUISSON (25 heures/semaine).
- Participation de certains éducateurs bénévoles aux séances d'entraînement et séances spécifiques gardien de but.
- Mise en place de réunion technique de début et de fin de saison.

Côté associatif (organisation, logistique, évènements...):

- Loto annuel le samedi 7 mars à Cussac-sur-Loire.
- Repas tartiflette.
- Organisation de plusieurs réunions régulièrement.
- Communication : réalisation d'un flyer de présentation du club, réalisation d'un livret pour la FEM CUP 2020, réalisation d'un flyer pour les stages foot été 2020.

Côté sportif :

- Légère augmentation du nombre de licenciés.
- Création équipe U13F foot à 5.
- Amélioration du niveau général de chaque catégorie.
- Programmation des stages été 2020 (deux semaines).
- Réalisation d'une programmation annuelle d'entraînement par catégorie.



- Organisation de deux réunions techniques annuelles.
- Réalisation d'un référentiel jonglerie et technique. Suivi individualisé des licenciés.
- Mise en place d'une deuxième séance U10- U11 -U12- U13 le vendredi en début de saison.
- Participation de deux équipes U13 compétitive en niveau 2 et une autre en niveau 1.
- Participation des U18 garçons en poule honneur dans les 4 premiers.
- Participation et première place pour nos équipes U13F et U18F dans leurs championnats respectifs.
- Déficit en U10- U11 et U14- U15 sur le plan quantitatif (sous classement possible de 5 U16).
- Stage foot vacances de Toussaint à Cussac et Saint-Christophe.
- Stage foot vacances de février en collaboration avec Loire Mézenc basé au Monastier.

Côté éducatif :

- Réalisation du projet *Tous le même ballon* autour de l'égalité garçon/fille dans le sport.
- Action permanente sur la sensibilisation à nos licenciés sur nos valeurs, sur l'organisation du club, sur le respect...
- Action temporel (ramassage des déchets...).
- Réalisation de chartes.

De manière transversale, entrée en démarche de labélisation FFF dans l'objectif de se structurer davantage le club.

Le club tient à remercier tous les membres de l'association (éducateurs, enfants, parents, dirigeants...) qui permettent au club de prospérer de saison en saison. Merci également aux différents partenaires que sont les sponsors, les collectivités, les communes et les instances fédérales. Nous souhaitons à tous une santé optimale en ces temps difficiles et espérons reprendre nos activités dans les meilleures conditions au plus vite.

Contacts

- Anthony GENTES : 06.78.89.51.75
- Christophe BRUN 06.84.23.54.83
- Mail : velaysud43@gmail.com
- Page Facebook : Velaysud43.

GÉNÉRATION MOUVEMENT

Club des Douces berges du Dolaizon

La fin de l'année 2019 approchant, le club avait programmé un repas le dimanche 24 novembre à l'Auberge alsacienne à Chaponade pour un moment de convivialité. Le 17 décembre 2019, ils partageaient ensemble la bûche de Noël.

Après quelques jours d'interruption, ils se sont retrouvés, le 24 janvier 2020, pour échanger les vœux du Nouvel an et ont repris leurs activités (belote, scrabble) autour de galettes et brioches.

Le 28 janvier, assemblée générale du club, les membres ont répondu présents à la convocation reçue, à l'issue de celle-ci, nous avons fêté les 80 ans de Odette CHAUCHAT, Maurice ROY et Élio TALLOBRE, un panier garni leur a été offert.

Le 12 février, pour la Chandeleur, nous avons apprécié les bugnes entre les parties de belote ou de scrabble.

Puis, nous avons préparé le concours de belote prévu le dimanche 1^{er} mars 2020. 72 doublettes ont été primées :
1^{er} lot : 2 bons d'achat de 100 € à Noël LAC et Philippe COSTE.

2^e lot : 2 bons d'achat de 70 € à Éliane et Paul SOUCHE.

3^e lot : 2 bons d'achat de 50 € à Daniel GIMBERT et Julien CARTAL.



Une tombola était organisée : 1^{er} lot, 1 filet garni à M^{me} Josette SARRET .

2^e lot, un soin esthétique à M^{me} Aline PLANTIN.

Le 4 mars 2020, rencontre éliminatoire entre les clubs de secteur à Bains : 12 inscrits et 2 gagnants pour la finale départementale à Costaros prévue le 27 mars 2020. Elle a dû être reportée en octobre puis annulée.

Le 6 mars 2020, s'est tenue à Saint-Germain-Laprade, l'assemblée générale de Génération mouvement - Les Aînés ruraux de la Fédération départementale de la Haute -Loire, 9 adhérents de notre club étaient présents. Elle a été suivie d'un repas au Moulin de Barette.

Toutes les activités ou rencontres entre clubs et au sein de l'association ont été annulées suite à la pandémie COVID-19 à compter du 17 mars 2020 et cela jusqu'en fin d'année.

Espérons que 2021 nous permettra d'établir un calendrier pour des moments de sympathie lors de nos rencontres ou d'échanges avec les clubs de secteur.



Les rencontres ont lieu les 2^e et 4^e mardi de chaque mois, de janvier à juin et de septembre à décembre. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Contacts

Simone VALETTE au 04 71 03 12 61 ; Gisèle REYNAUD au 04 71 03 97 75 ; Hubert PAGÈS au 04 71 03 12 50.

JARDIN DES CHATS

Depuis deux ans, l'association par sa prise en charge de soins sur de nombreux chats sans maître de la commune, a pu constater que de nombreux animaux étaient porteurs du FIV et FeLV.

Ces deux maladies se transmettent essentiellement lors des bagarres et des accouplements, et mènent inévitablement l'animal à la mort dans d'horribles souffrances. Seuls la castration et la stérilisation des chats peuvent mettre un terme à la propagation de ces maladies. Pour le bien-être des animaux sans maître, mais aussi ceux des propriétaires, l'association aimerait pouvoir assainir la situation et en appelle au civisme des St-Christophoriens pour l'aider dans cette démarche.

Si vous avez dans votre secteur des chats qui ne cessent de se reproduire, vous pouvez contacter l'association au 06 82 70 35 33. MERCI.

Tout être vivant est un être sensible et a droit à une vie convenable.

ENSEMBLE PAROISSIAL

Comme chaque année, l'ensemble paroissial St-Jean du Velay volcanique a organisé son concours de belote le 8 mars dernier durant l'après-midi, à la salle polyvalente de St-Christophe-sur-Dolaizon.

Cette année, le concours était pour les organisateurs comme un pari car un de leur membre, Bernard, allait leur manquer. L'esprit d'équipe et d'engagement qu'il a toujours montré a permis de dépasser la peine pour le réaliser et bien vivre l'accueil avec un bon esprit de partage durant ce concours.

Il a connu un réel succès avec la participation de 88 doublettes et une tombola bien fournie.

Un 1^{er} prix de 2 bons d'achat de 120 € a récompensé la doublette René et Alain avec un total de 3918 points.

Le 2^e prix de 2 bons d'achat de 80 € a été attribué à la doublette Marie-Thérèse et Agnès avec un total de 3751 points.



Le 1^{er} prix de la tombola fut gagné par Renée G. qui reçu un panier garni d'une valeur de 120 €.

Toutes les doublettes ont été primées, chacune et chacun des participants est reparti avec un lot.

Ce rassemblement s'est déroulé dans une ambiance des plus conviviales.

Il convient de remercier en premier lieu la municipalité de St-Christophe pour le prêt très apprécié de la salle polyvalente, ainsi que tous les organisateurs et tous les bénévoles de l'ensemble paroissial pour le travail accompli en amont (récupération des lots, préparation du concours) et en honorant particulièrement les commerçants et les entreprises de leur générosité afin de récompenser les gagnants comme les participants qui ont contribué par leur présence au succès de ce concours.

PÉTANQUE AMICALE

Le local s'est rajeuni... La toiture a été remise à neuf grâce à la municipalité qui a fourni les matériaux et aux bénévoles qui ont fait consciencieusement le travail.

L'association a également remplacé la porte d'entrée et les 2 fenêtres.

En janvier, la traditionnelle galette des rois a eu lieu. Elle permet aux adhérents de renouveler les licences et de prévoir la tenue homogène obligatoire.



MAISON CHABANON

BOUCHER
CHARCUTIER
TRAITEUR

Meilleur Ouvrier de France

04 71 57 22 76 www.maison-chabanon.fr
43580 St-Privat d'Allier contact@maison-chabanon.fr



Gîte de séjour « La Maison Vieille »

Famille Allègre
Tallode - 43370 St-Christophe
04 71 03 17 78 - 06 18 11 38 06

A 10 km du Puy-en-Velay sur le chemin de St-Jacques-de-Compostelle



La Vitrine du Blanc Quilés & Tradition

Linge de maison - Atelier artisanal - Literie Hüslér Nest®

► Couettes, Duvets

20 rue Saint Jacques - 43000 Le Puy-en-Velay
Tél. Fax : 04 71 02 29 09

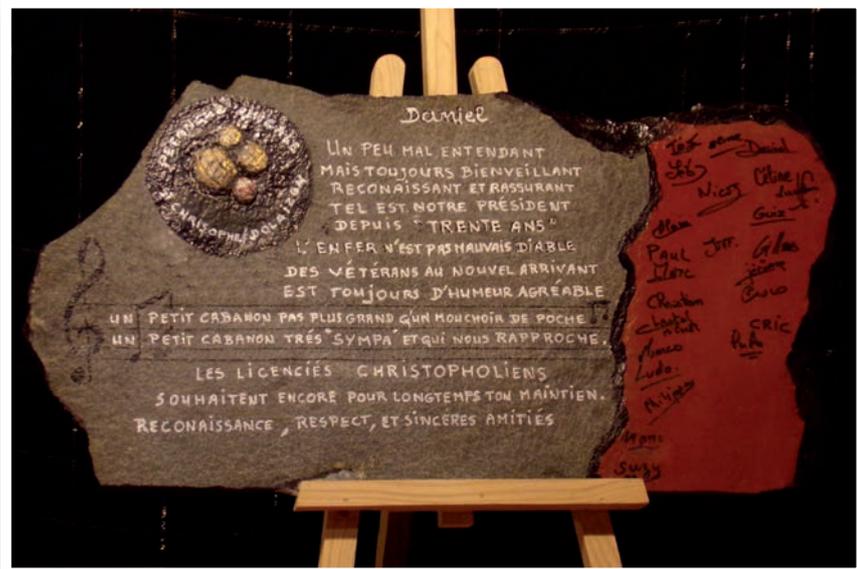
L'association compte 34 licenciés. Il n'y a eu, malheureusement, aucune compétition officielle.

Malgré tout, le 6 septembre, un concours intersociétaires a pu se dérouler avec une bonne participation. Il a été précédé d'un repas avec salades et traditionnelles grillades.

Daniel ROBERT était président de l'amicale depuis 32 ans. Les adhérents ont voulu l'honorer pour les 30 ans, en lui offrant quelques écrits sur une ardoise posée sur un pupitre.

Un bon moment de convivialité.

Le 25 octobre, Daniel nous quittait, laissant un vide affectif immense.



ASSOCIATION VAINCRE CHARCOT

En septembre 2019, l'association Vaincre Charcot a vu le jour. Celle-ci a été créée dans le but de collecter des fonds pour lutter contre la SLA (sclérose latérale amyotrophique) plus connue sous le nom de maladie de Charcot.

Pour ce faire, des points de collecte permanents de cartouches d'encre vides ont été implantées dans plusieurs mairies (St-Christophe-sur-Dolaizon, St-Privat-d'Allier, St-Haon, Rauret, Landos, Costaros, Le Brignon, Bains, Loudes, Chaspuzac, Le Monastier-sur-Gazeille).

Ponctuellement, des collectes de divers objets usagés sont organisées. Cette année, elles ont eu lieu à St-Christophe (le 25 janvier et le 12 septembre). Une journée d'animations destinée à faire connaître la maladie était prévue le 12 septembre, mais a dû être annulée en raison de la crise sanitaire. Malgré ce désagrément, l'association a tout de même réussi à verser la somme de 1000€ à l'ARSLA (association pour la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique). Les membres remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à ce bon résultat.



L'assemblée générale n'a pu se tenir en présentiel, mais les résultats et le bureau ont tout de même été votés de façon dématérialisée. Il a été reconduit comme en 2019. À savoir :

- Présidente : Nathalie FAYNEL
- Trésorière : Émilie COLLY
- Secrétaire : Lucie GERBIER

Pour 2021, une collecte de ferrailles, électroménager, hi-fi... sera organisée à Malpas en fonction des mesures

sanitaires en vigueur à ce moment-là. La journée prévue initialement le 12 septembre 2020 est reportée au samedi 11 septembre 2021 et se déroulera à St-Christophe. Chacun est invité à participer à une nouvelle collecte le matin, puis au concours de boules carrées l'après-midi. En début de soirée, une bénévoles de l'antenne Loire de l'ARSLA animera une conférence sur la maladie. Un spectacle est prévu pour terminer cette journée.

Pour de plus amples renseignements ou si vous êtes concerné par la maladie de Charcot et que vous avez des besoins matériels, vous pouvez contacter la présidente Nathalie FAYNEL au 06. 42 29 29 96.

Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook ou Instagram.



agence de communication
internet
infographie - photographie
scanner haute définition

DesignCreation.fr

imprimerie
numérique & offset
édition

Tél. 04 71 02 80 57
6 bd Joffre - 43000 Le Puy-en-Velay
design.creation@orange.fr

Au cœur des infrastructures d'énergie de la Haute-Loire



EGEV

475, rue de Chassende 43000 Le Puy-en-Velay
Tél : 04-71-09-06-63 Fax : 04-71-09-54-73

AMÉLIORATION HABITAT

Améliorer votre logement grâce aux aides de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Qu'est-ce que l'OPAH ?

Une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) est lancée sur toutes les communes membres de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Ce dispositif mené par la Communauté d'agglomération en partenariat avec la Ville du Puy-en-Velay, l'État, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et Action logement, permet aux propriétaires occupants et bailleurs de profiter d'aides pour faire réaliser des travaux de rénovation de leur logement. Le dispositif est lancé pour une période de 5 ans, de 2019 à 2024.

Des aides, pour qui ?

Pour le propriétaire occupant : sous conditions de ressources, avoir un logement de + de 15 ans, occuper le logement pendant 6 ans à titre de résidence principale à compter de la fin des travaux.

Pour le propriétaire bailleur : pas de condition de ressources, avoir un logement de + de 15 ans, louer le logement pendant 9 ans à titre de résidence principale, louer à des ménages sous conditions de ressources, conventionnement des loyers.

Et pour quels travaux ?

- L'amélioration de la performance énergétique (chauffage, isolation).
- L'adaptation du logement à la perte de mobilité (accessibilité, sanitaires adaptés).
- La réhabilitation du logement (travaux lourds de réhabilitation d'un logement dégradé à très dégradé : mise aux normes électricité, ventilation...).

Comment procéder ?

- 1 - Rendez-vous avec le conseiller.
- 2 - Visite du logement, de l'immeuble par l'équipe de l'OPAH.
- 3 - Accompagnement du propriétaire dans le montage du dossier, le bilan et le plan de financement.
- 4 - Accord des financeurs pour débiter les travaux et autorisation de l'urbanisme.
- 5 - Réalisation des travaux.
- 6 - Validation de fin de travaux.
- 7 - Versement des subventions.

Contactez la Société publique locale du Velay (SPL) : 04 71 02 52 52 - contactopah@splvelay.fr
Plus d'informations à découvrir sur le site : <https://www.agglo-lepuyenvelay.fr/habitat-urbanisme/> rubrique « Aides aux propriétaires ».

Témoignage

"Monsieur est propriétaire de son logement, il est handicapé et a sollicité une aide pour adapter la salle de bain (remplacer la baignoire par un bac à douche extra-plat pour faciliter l'accès).

Montant des travaux : 8 818€ HT tous corps d'état ; il a pu bénéficier d'une subvention de 3 000€ de l'Anah et de 420€ de l'Agglomération, soit 40% d'aides."

MISSION LOCALE



TON STAGE EST TOMBÉ À L'EAU ? TU NE SAIS PAS COMMENT FAIRE POUR TROUVER UN EMPLOI ? TROP DE SOUCIS ET TU ES DANS L'IMPASSE ?

ET SI DES SOLUTIONS EXISTAIENT ?

TU AS ENTRE 16 ET 29 ANS ?
TU AS UN PROJET ?
TU NE SAIS PAS VERS QUELLE VOIE PROFESSIONNELLE TU POURRAIS T'ORIENTER ?
TU AIMERAIAS QU'ON T'AIDE DANS TES DÉMARCHES ?

VIENS À LA MISSION LOCALE DU VELAY, DES CONSEILLERS T'AIDERONT DANS TES DÉMARCHES !

On peut t'aider dans divers domaines : social, logement, mobilité, emploi, formation, orientation, culture, santé, accès aux droits...
ALORS VIENS NOUS VOIR !

INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES

Mission Locale du Velay, 2 rue Pierret 43000 Le Puy-en-Velay Tél : 04 71 07 09 09



BOUCHER - CHARCUTIER - TRAITEUR

Dance Vincent

33, faubourg SaintJean
43000 Le Puy-en-Velay
04 71 09 13 90
traiteurdance@gmail.com



MAÇONNERIE GÉNÉRALE

ENTREPRISE

ÉTIENNE ROBERT

ESPALE

43370 ST-CHRISTOPHE/DOLAIZON

TÉL. 04 71 03 97 38 - 06 61 52 83 85

TRANSPORT À LA DEMANDE

La Communauté d'agglomération, service transport et mobilité, a mis en place un service de transport à la demande (TAD).

RÉSERVATION IMPÉRATIVE auprès de la boutique TUDIP le vendredi avant 12 heures. N° tél. : 04 71 02 60 11.

Circuit 1

St Christophe - Le Puy-en-Velay

Samedi			
8h50	12h20	St Christophe	Mairie
8h55	12h15	Chantilhac	Centre Ville
8h55	12h15	La Roche	Abribus
9h00	12h10	Ceyssac	Place de l'église
9h08	12h02	Le Puy-en-Velay	Halte centrale (Place Michelet)
9h10	12h00	Le Puy-en-Velay	Pôle Intermodal

RÉSERVATION IMPÉRATIVE auprès de la Boutique TUDIP le vendredi avant 12h00

04 71 02 60 11

Divers

BELLE PÊCHE

Début août, Momo et Suzy, passionnés de pêche aux carnassiers, se souviendront longtemps de leur journée dans un des nombreux barrages du Cantal. Dès le matin, elle prend un brochet, puis tout au long de la journée, ils sortent de nombreuses perches, certaines de 30 cm (pas de taille légale pour ce poisson) et pour clôturer, notre ancien doit se « bagarrer » pour sortir un beau sandre de 6 kg 100 pour 88 cm ! Quelle joie, la persévérance a payé avec à la clé, un souvenir inoubliable pour eux !



DE NOUVEAUX HABITANTS SUR LA COMMUNE

Notre village de Bellegarde s'agrandit avec l'implantation du nouveau lotissement *Les Fourniauds*, porté par la SARL MB Foncier. Sept maisons sont en cours de construction et plus aucun lot n'est disponible, souhaitons la bienvenue à ces nouveaux habitants.

CONCOURS DE LABOUR CANTONAL

Dimanche 16 août, un concours de labour organisé par les jeunes agriculteurs du canton de Cayres avait lieu sur une parcelle appartenant à Hervé PHARISIER du village de Cereyzet, commune de St-Christophe. Les deux premiers de chaque catégorie étaient qualifiés pour la finale départementale à Landos.

Résultats

Catégorie planche : 1^{er} Florent PHARISIER de St-Christophe,
2^e Clément VAILLE de Cayres,
3^e Simon VAILLE de Cayres.

Catégorie à plat : 1^{er} Jérôme CHAUSSINAND du Bouchet-St-Nicolas,
2^e Thomas Chauzot de St-Jean-Lachalm,
3^e Michaël Brenas de Solignac-sur-Loire. !



ENVIRONNEMENT

Respect de l'environnement et de l'espace rural commun

Chaque village de la commune est équipé de bacs collectifs gris pour les déchets ménagers et de bacs collectifs jaunes pour les journaux, papiers, emballages (plastic, alu, cartons). De plus, Saint-Christophe, Jabier, Eycenac et Tallobre sont dotés de bacs colonnes pour la collecte du verre.

En complément, quatre déchetteries sont à disposition des habitants même pendant la période de confinement actuelle. Elles sont ouvertes régulièrement tous les jours de la semaine, y compris le dimanche matin et sont équipées pour recevoir tout ce qui ne peut pas être mis dans les différents bacs installés dans les villages (encombrants, déchets verts, gravats, pneus, ferraille, déchets toxiques, peinture, huile, appareils électriques). **Ainsi, toutes les conditions sont créées pour qu'aucune décharge sauvage ne puisse subsister sur la commune. Ces dépôts sont strictement**

interdits par la loi et passibles d'amendes. Un effort particulier dans le domaine du tri et du ramassage des ordures sert l'intérêt général et préserve l'environnement.

Les paysages séculiers qui nous entourent sont admirables et résultent du travail de générations de paysans amoureux de leur terre. Ils sont notre propriété collective et nous devons avoir le même soin à leur égard que celui qu'on porte à garder sa maison propre et accueillante.

Écobuage

Attention : il est interdit de faire brûler vos déchets, de même que vos déchets verts (tonte de pelouse, taille de haies, feuilles mortes...), dans votre jardin, sous peine d'amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Le mieux, c'est de les amener à la déchetterie.

Extrait de l'arrêté préfectoral du 13 mai 2016.

Art. 2 - Du 1^{er} octobre au 29 février : Il est interdit à toute personne autre que le propriétaire de terrains, boisés ou non, ou autre que les occupants de ces terrains du chef de leur propriétaire, de porter ou d'allumer du feu sur ces terrains à moins de 200 m, des bois et forêts et terrains assimilés.

Art. 3 - Du 1^{er} mars au 31 mai : Il est interdit à toute personne (y compris les propriétaires et leurs ayants droit) de porter ou d'allumer du feu, sauf autorisation déposée avant 15 jours à la mairie, se renseigner pour les démarches.

Art. 4 - Du 1^{er} juin au 30 septembre : Il est interdit à toute personne (y compris les propriétaires et leurs ayants droit) de porter ou d'allumer du feu, sauf autorisation exceptionnelle du préfet, se renseigner pour les démarches.

On entend par « porter ou allumer du feu » :

- le brûlage de végétaux sur pied (broussailles, friches, fossés...),
- le brûlage de végétaux coupés (bois mort, pailles, chaumes élagage...),
- les feux de types : barbecues, feux de camp...,
- les tirs de feux d'artifice de tous types, embrasements d'édifices qui émanent de collectivités locales, d'associations ou de personnes privées.



INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non-irritant. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

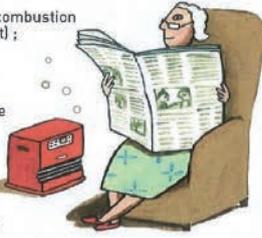
Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.



Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe d'abord et avant tout par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.



Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation intermittente.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations interdites en lieux fermés (barbecues, poêle).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, braseros, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

Afin de limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de :

- avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié ;
- tous les jours, aérer au moins dix minutes, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;
- respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, braseros, barbecue, etc.

Ets THOMAS
Vente et Installation
 Poêles à bois/granulés
 Cheminées - Inserts - Cuisinières

RICHARD LE DROFF
Le feu à son due

RN 88 Les Baraques - 43370 Les Baraques
 Tél. 04 71 03 16 09 - Fax 04 15 50 75 13 - geraldthomas@hotmail.fr

entreprise
Assezat
 Jean-Claude

Un travail artisanal de qualité

QUALIBAT

www.assezat.com

- CHARPENTE
- COUVERTURE
- ZINGUERIE
- MAISONS OSSATURE BOIS
- MENUISERIE
- ISOLATION DES COMBLES

04 71 03 11 95 11, rue de la Transcévenole
 43700 BRIVES-CHARENSAC



Jabier

Jabier est au pied de la garde Piavade, la garde pélée en français. Aujourd'hui, elle est couverte de pins, mais dans l'ancien temps, elle fournissait le bois de chauffage aux habitants, au point d'en être complètement dénudée. Au XVIII^e siècle, elle était surnommée « Mont Pelé ».

En 1790, elle a bien failli donner son nom à la commune de Saint-Christophe qui s'est appelée pendant deux ans « Christophe-Mont Pelé ». Finalement, le conseil municipal de l'époque est revenu à Saint-Christophe et il a fallu attendre 1803 pour que le nom de Saint-Christophe-sur-Dolaizon s'impose.

Les habitations sont construites sur le rebord nord-ouest de la dernière coulée de basalte qui s'est déversée du sommet, il y a plus de 500 000 ans. D'une dizaine de mètres de hauteur sur 1 km et demi de longueur, elle est parfaitement observable de l'école des Quatre-chemins.

En venant de Saint-Christophe, le village se devine, caché dans les arbres et la végétation qui se sont implantés au bas de la coulée, et qui le protègent du vent du nord. À partir des années 1970, il s'est étendu en direction du Fangeas jusqu'à devenir un des plus importants de la commune avec une population aujourd'hui, d'environ 120 habitants.

Jean ARSAC dans son traité étymologique donne peu d'indication. Il attribue une origine gallo-romaine à Jabier. Ce dernier existe déjà en l'an mil sous le nom de *Gabiane* ou *Gabiano* qui, par glissement, lui ont donné son nom actuel. Une des raisons de son emplacement à cet endroit est due, sans aucun doute, à la présence d'une source permanente qui, de mémoire d'ancien, ne s'est jamais tarie.

Sous l'ancien régime, Jabier dépend de la paroisse de Saint-Christophe et fait partie de la seigneurie ou mandement de Solignac-sur-Loire, un fief des Polignac. C'est un mandement très important puisqu'il regroupe le sud de la commune de Saint-Christophe, mais aussi les communes de Solignac et de Cussac.

Les mandements correspondaient à un territoire qui était la propriété des familles nobles ou des communautés religieuses. Une partie était réservée par le seigneur, l'autre était exploitée par les paysans (tenanciers), qui pouvaient échanger, vendre ou léguer leur terre sous réserve de payer les redevances. La révolution de 1789 allait en faire des propriétaires de plein droit.

La vie était alors organisée autour de l'élevage, de la culture, des métiers comme forgeron, tisserand..., mais soumise à la rudesse du climat et aux pouvoirs et exigence des seigneurs locaux et de l'église. Quant à l'éducation, elle était réservée aux

communautés religieuses et aux précepteurs. Seuls, les plus aisés y avaient accès et cela ne concernait parfois qu'un enfant sur une famille de plusieurs.

L'absence de fortification ou de maison forte suppose que le village ne présentait pas d'enjeu de pouvoir particulier. Il reste dans les mémoires l'existence d'un souterrain, dont l'entrée se trouverait au départ du chemin de la Varcheyre et qui aurait permis de relier Tallobre ou Saint-Christophe. Légende ou mythe ? En tout cas, il doit bien y avoir une part de vérité puisque les employés municipaux ont du intervenir dernièrement pour combler une cavité suite à l'affaissement d'une voute sur le même chemin, 500 mètres plus bas.

De manière plus générale, tous les villages disposaient, *a minima*, d'une source ou de la proximité d'une rivière pour l'eau et d'un four banal pour le pain.

À la fin du XIX^e siècle avec l'augmentation des cheptels, le problème de l'eau devient, pour Jabier, une préoccupation essentielle. Chaque ferme est déjà dotée d'un ou deux puits, mais la source n'a pas un débit très important surtout en période de sécheresse. De plus, elle n'est pas canalisée, ni mise en valeur. Un réservoir, protégé par une belle voûte en pierres, a bien été construit, mais il est de dimension modeste. Il existe encore aujourd'hui et on le trouve adossé à la dernière maison du village, à gauche en montant vers le bois.

La décision est donc prise par les habitants de construire des abreuvoirs et un lavoir. Ils aménagent deux captages tout en haut du communal, un à partir d'un tunnel creusé et bâti sous le chemin qui mène à la garde et dans lequel on peut accéder, l'autre à hauteur du bac colonne pour la récupération du verre, il est également bâti et couvert par une voûte. L'association du village en a récemment sécurisé l'accès par la mise en place de deux buses de diamètre 100 cm.

À partir de ces deux captages, l'eau est canalisée jusqu'à un reposoir et ensuite jusqu'aux bacs et au lavoir construit à proximité des maisons, en bas du communal.





C'est la vente d'une partie des biens de sections qui a financé les travaux.

Bien sûr, les années passent. Aujourd'hui, la fontaine ne vibre plus aux éclats de voix des vachers venant clore leur troupeau, et les conversations animées des lavandières ont déserté le lavoir. Conserver le patrimoine qu'ils représentent ne signifie pas un retour en arrière, mais la volonté d'inscrire la vie actuelle dans un lignage, une histoire.

Le four, de bonne dimension, est situé au milieu des plus anciennes maisons. Il était utilisé à tour de rôle par les habitants pour cuire le pain de la semaine et, de temps en temps, comme abri pour les gens de passage, colporteurs ou autres, qui trouvaient là un peu de chaleur.

Il faut dire un mot sur l'assemblée de Jabier. L'intérieur a été rénové entièrement et de belle façon par les bénévoles de l'association et elle est redevenue un lieu de réunion pour les habitants.

Elle a sans doute plus de 200 ans, elle figure, déjà, sur les plans du cadastre napoléonien de 1807. Une fresque insolite, ornant un des murs intérieurs, semble confirmer une existence antérieure. Il s'agit d'une allégorie du Bien et du Mal, mais elle peut aussi être interprétée comme une référence à la bête du Gévaudan, ce qui la situe après 1765.



Fresque



Intérieur de l'assemblée

L'assemblée s'inscrit dans l'histoire de l'éducation et c'est sans doute à partir de ce moment là que tous les enfants des villages de la commune comme du département, ont pu bénéficier d'un début d'instruction par l'occupante des lieux, la béate.

Cette histoire est propre à la Haute-Loire et commence au Puy avec Anne-Marie MARTEL, en 1665, qui enseigne le catéchisme à l'hôpital Saint-Nicolas d'Aiguilhe, puis aux femmes et jeunes filles du faubourg Saint-Laurent et enfin, dans les assemblées de dentelières. Très rapidement, elle crée la communauté religieuse des Demoiselles de l'instruction et leur rayonnement va s'étendre aux campagnes.

De là vont naître les Filles de l'instruction, les béates. Elles ne sont pas religieuses même si elles relèvent de la communauté d'Anne-Marie Martel où elles seront formées pendant deux

ans. À l'issue, un certificat de capacité ou une lettre d'obédience garantissant leur formation leur sera délivré.

Les maisons d'assemblée et les béates ne vont pas l'une sans l'autre. Les habitants devaient s'engager à la loger, la nourrir et la chauffer en contrepartie de son assistance. D'abord, ils construisaient une maison, toujours avec une cloche pour appeler les enfants, prévenir en cas de décès et même dissiper l'orage. Celle de Jabier a sonné pour éviter la grêle jusqu'à la fin des années 1980. Le rez-de-chaussée servait de salle de classe ou de lieu de réunion et l'étage de logement, le tout était meublé sommairement.

Ensuite, une demande était faite à la communauté des Demoiselles de l'instruction au Puy. Si la demande était acceptée, ils allaient chercher et installaient la béate qui allait jouer un rôle important pour la vie locale.

Elle réunissait à l'assemblée garçons et filles dans la journée pour leur apprendre à lire, écrire et compter. Elle enseignait le catéchisme, participait aux fêtes religieuses du mois de mai, soignait les malades et assistait les pauvres et les mourants.

L'assemblée était un lieu de rassemblement où se retrouvaient les dentelières (le couvige). Les béates ont été partie prenante dans le développement de la fabrication de la dentelle au carreau qu'elles apprenaient aux jeunes filles. Par leur connaissance de l'écriture et du calcul, elles limitaient les abus en servant d'intermédiaire entre les colporteurs, les « leveuses » et les dentelières au moment de la vente. La fabrication de la dentelle a constitué une source de revenu complémentaire non négligeable pour les familles.

Souvent, le soir, les femmes se retrouvaient à l'assemblée, par 4 ou 5, autour d'un guéridon à trois pieds (la chèvre) sur lequel était posée une source lumineuse, une lampe (le *chavillou*) entourée d'autant de carafes en verre remplies d'eau de pluie, qu'il y avait de travailleuses. Ces carafes, en forme de boule, concentraient les rayons de lumière et les orientaient sur l'ouvrage et le carreau.

Cet état de fait prendra fin avec les lois Jules Ferry de 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire et la mise en place de l'école publique. L'instituteur va se substituer progressivement aux béates qui vont disparaître au début du XX^e siècle.

L'école publique des Quatre-chemins, qui regroupait les enfants de Cereyset, Espale, Freycenet et Jabier, a pris le relais à la date de sa construction, en 1913.

C'est riche de son histoire que le village de Jabier poursuit son développement.



EUROVIA
VINCI 

Agence du Puy-en-Velay

ZI Les Baraques - 43370 Cussac-sur-Loire
Tél. 04 71 03 11 61 - lepuy@eurovia.com



www.eurovia.fr



ETS P. FAVIER
RN88 Les Baraques / 43370 CUSSAC SUR LOIRE
04 71 03 66 65 - www.ets-favier.com

VERTS LOISIRS
Le plaisir de jardiner



Cub Cadet



ECHO



Hytrak **ISEKI**



Auberge Alsacienne



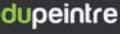
Spécialités Alsaciennes
Chambres d'hôtes

Septembre à Mars - Choucroute / Baeckeoffe



Lieu dit La Chaponade - 43370 St Christophe sur Dolaizon
04 71 01 38 84 - 06 46 41 86 66
www.aubergealsacienne.fr

SARL BOYER MPN

NUANCES UNIKALO
partenaire 

NUANCES UNIKALO

1, impasse du forum de Corsac
Lot n° 5 - 43700 Brives-Charensac
Tél. 04 71 00 66 12 - unikalobrives@boyer-mpn.com

eureka
ma maison

170, Z.A. Chatimbarbe
43200 Yssingeaux
04 71 59 10 15
eureka@boyer-mpn.com

Les assemblées de la commune



Devinez dans quels villages de la commune se trouvent les assemblées ci-dessus.

Réponses à la page 23 !